



Recherche sur la sensibilisation à la cyberintimidation

RAPPORT FINAL

Préparé pour Sécurité publique Canada

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : OD160-196106/001/CY

Numéro d'enregistrement de la recherche sur l'opinion publique (ROP) : ROP 125-18

Date du contrat : Le 19 février 2019

Date du rapport : Le 29 mars 2019

Dates des sondages : Du 8 au 21 mars 2019

This report is also available in English

Pour plus de renseignements sur ce rapport, communiquez avec :

ps.communications-communications.sp@canada.ca

Recherche sur la cyberintimidation

Rapport final

Préparé pour Sécurité publique Canada par Environics Research

Mars 2019

Autorisation de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de Sécurité publique Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à l'adresse suivante :

ps.communications-communications.sp@canada.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2019.

N° de catalogue : PS4-251/2019E-PDF

ISBN : 978-0-660-30474-8

This publication is also available in English under the title *Cyberbullying Public Awareness Research*

Table des matières

Sommaire exécutif	1
Attestation de neutralité politique	4
I. Attestation de neutralité politique et coordonnées	4
Introduction	5
Résultats détaillés	6
II. Sécurité et technologie	6
III. Perceptions de la cyberintimidation	11
IV. Vivre la cyberintimidation	17
V. Être témoin de cyberintimidation	29
VI. Commettre des actes de cyberintimidation	34
VII. Réagir à la cyberintimidation	37
Annexe A : Méthodologie	40
Annexe B : Instruments de recherche quantitative	44
I. Questionnaire pour les jeunes	44
II. Questionnaire des parents	55

Sommaire exécutif

1. Contexte et objectifs

Sécurité publique Canada (SP) souhaite mieux comprendre les façons de prévenir et de contrer efficacement la cyberintimidation. Les objectifs de cette recherche comprennent l’obtention d’une mesure de référence des jeunes Canadiens et de leurs parents en ce qui concerne leurs connaissances, leur expérience, leur sensibilisation, leurs attitudes et leurs comportements en matière de cyberintimidation.

Grâce à ces renseignements, il sera possible d’élaborer et de mettre en œuvre une campagne de sensibilisation du public de façon efficace et efficiente. Les renseignements obtenus dans le cadre de cette recherche sur l’opinion publique permettront à SP d’optimiser l’incidence de ses initiatives de marketing. Les constatations aideront à informer SP et les intervenants pertinents sur les types d’outils et de ressources qu’ils devraient produire pour sensibiliser le public à cette question et promouvoir des comportements sécuritaires en ligne.

2. Méthodologie

La disposition de l’échantillon suivante a été réalisée : Environics Research a mené deux sondages en ligne auprès des Canadiens. Le premier sondage a été mené auprès de 800 jeunes de 14 à 24 ans, et le deuxième a été mené auprès de 600 parents ayant des enfants de 10 à 24 ans. Les quotas ont été établis en fonction de l’âge, du sexe et de la région, et les données ont été pondérées pour faire en sorte que l’échantillon soit représentatif de ces populations selon les plus récentes données du recensement.

Comme un sondage en ligne est un échantillon non probabiliste, aucune marge d’erreur d’échantillonnage n’est déclarée.

Cette taille d’échantillon fournit des données solides pour comprendre les comportements, les opinions et les attitudes au sein de la population totale et des sous-groupes d’intérêt de chaque parent et jeune.

Groupe cible	Cible (quota)	Chiffres réels Non pondérés	Chiffres réels Pondérés
Jeunes de 14 à 24 ans	800	800	800
<i>De 14 à 17 ans</i>	300	300	309
<i>De 18 à 21 ans</i>	250	250	246
<i>De 22 à 24 ans</i>	250	250	245
Parents d’enfants de 10 à 24 ans	600	600	600
<i>Canada atlantique</i>	40	40	42
<i>Québec</i>	140	140	144
<i>Ontario</i>	230	230	228
<i>Prairies</i>	110	110	108
<i>C.-B.</i>	80	80	78

De plus amples renseignements sur la méthodologie de ce sondage figurent à l’annexe A.

3. Coût de la recherche

Cette recherche s'est élevée à 81 979,24 \$ (TVH comprise).

4. Principales constatations

La cyberintimidation touche une minorité importante de jeunes.

Sécurité et technologie. Pratiquement tous les jeunes passent plusieurs heures en ligne, chaque jour, et ils utilisent Internet pour des interactions sociales plusieurs fois par jour. La messagerie texte, YouTube, le courrier électronique, Instagram et Facebook sont les types les plus courants de sites ou d'applications de médias sociaux utilisés par les jeunes. Les perceptions des parents à l'égard de l'utilisation de la technologie par leurs enfants sont semblables.

- Seulement un tiers des jeunes indiquent qu'ils se sentent très en sécurité en ligne, et moins de parents ressentent la même chose à l'égard de leurs enfants lorsqu'ils sont en ligne.
- La plupart des jeunes disent avoir vécu des expériences positives liées aux textos, aux messages, aux jeux et à l'utilisation des médias sociaux.

Perceptions de la cyberintimidation. Presque tous les jeunes et les parents sont sensibilisés à la cyberintimidation et pensent qu'elle est courante et qu'elle touche beaucoup de jeunes. La plupart des jeunes et des parents s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un problème grave, et la plupart croient que la cyberintimidation est illégale.

- Les jeunes apprennent le plus souvent la cyberintimidation à l'école ou auprès des enseignants, puis dans des publicités ou des messages d'intérêt public et des nouvelles.
- Bien qu'une majorité relative de jeunes et de parents affirment que tout le monde est tout aussi susceptible d'être victime de cyberintimidation, d'autres disent que les cibles précises de la cyberintimidation comprennent les personnes perçues comme peu attrayantes, de genres variés ou lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queer (LGBTQ).

Expériences de cyberintimidation. Trois jeunes sur dix disent avoir vécu personnellement de la cyberintimidation à un moment donné, et une proportion semblable de parents disent la même chose de leurs enfants.

La plupart des personnes qui ont été victimes de cyberintimidation disent que cela s'est produit il y a plus d'un an, et les plateformes les plus courantes où les jeunes ont été victimes de cyberintimidation sont Facebook et la messagerie texte. Les injures et les commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique sont les types de cyberintimidation les plus courants, avec le quart ou moins des jeunes ayant déclaré avoir reçu des messages sexuellement explicites ou menaçants. La plupart des jeunes victimes de cyberintimidation signalent que le cyberintimidateur était un élève, un ami ou un ancien ami.

- Les jeunes signalent avoir pris diverses mesures pour contrer la cyberintimidation, notamment en empêchant l'intimidateur d'agir, en l'ignorant et en parlant à un parent ou à un ami. La plupart des parents disent qu'ils en ont parlé à leur enfant et qu'ils ont essayé de le soutenir.
- La plupart des parents et des jeunes disent que la cyberintimidation a cessé après une intervention.

Environ la moitié des jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation disent que c'était une expérience très blessante, alors que presque tous les parents disent que c'était une expérience très blessante pour leur enfant et pour eux-mêmes. La majorité des jeunes craignent d'être victimes de cyberintimidation à l'avenir, tout comme la plupart des parents s'inquiètent de leurs enfants.

Être témoin de cyberintimidation. Environ la moitié des jeunes disent avoir été témoins de cyberintimidation dirigée contre quelqu'un d'autre, tandis que trois parents sur dix disent la même chose.

Parmi ceux qui en ont été témoins, la plupart des jeunes disent que c'est arrivé à quelqu'un à l'école ou à un ami, alors que les parents sont plus susceptibles de dire que c'est arrivé à un enfant d'un de leurs amis, ou à un ami de leurs enfants. Les types les plus courants de cyberintimidation dont les jeunes ont été témoins étaient les injures et les commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique.

- Les jeunes sont plus susceptibles de dire qu'ils ont parlé à la victime et qu'ils ont essayé de la soutenir ou qu'ils en ont parlé à des amis. Les parents sont plus susceptibles de dire qu'ils ont parlé de cyberintimidation à leur propre enfant ou qu'ils ont essayé de soutenir la victime.

Se livrer à la cyberintimidation. Un jeune sur dix admet avoir cyberintimidé quelqu'un. Bien qu'une plus petite proportion de parents dise la même chose de leurs enfants, un tiers d'entre eux craignent au moins quelque peu que leur enfant puisse cyberintimider quelqu'un à l'avenir.

Les jeunes qui ont peut-être cyberintimidé quelqu'un disent que la victime était le plus souvent quelqu'un de l'école, un ami ou un ancien ami. Les raisons les plus courantes de le faire sont la colère, le fait de penser que c'était drôle, et ne pas savoir mieux à l'époque.

- Les parents qui disent que leur enfant a peut-être commis des actes de cyberintimidation sont plus susceptibles de dire qu'ils ont confronté leur enfant, qu'ils l'ont discipliné ou qu'ils lui ont enlevé leur téléphone.

Réagir à la cyberintimidation. Les parents sont plus susceptibles de dire qu'ils réagiraient à la cyberintimidation de leur enfant en lui offrant du soutien, en tenant des registres des incidents, en montrant à leur enfant comment empêcher la cyberintimidation ou en communiquant avec la police. Les jeunes sont plus susceptibles de dire qu'ils empêcheraient la cyberintimidation ou qu'ils l'ignorerait et ne réagiraient pas.

La plupart des parents et des jeunes s'inquiètent de la cyberintimidation et pensent qu'elle n'est pas suffisamment prise au sérieux. La plupart des gens pensent que les cyberintimateurs ont tendance à s'en tirer impunément, et seulement la moitié sont d'accord pour dire que les autorités prendraient la chose au sérieux si elle était signalée. La plupart des parents s'entendent pour dire qu'ils n'ont pas suffisamment de renseignements sur la façon de contrer la cyberintimidation lorsqu'elle se produit. Peu de parents ou de jeunes sont au courant des ressources disponibles pour apporter un soutien en matière de cyberintimidation.

Attestation de neutralité politique

I. Attestation de neutralité politique et coordonnées

J'atteste par les présentes, à titre d'agent principal d'Environics, que les produits livrables se conforment entièrement aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
416-820-1963

Nom du fournisseur : Environics Research Group
N° de contrat avec TPSGC : 0D160-196106/001/CY
Date originale de l'attribution du contrat : Le 19 février 2019
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec ps.communications-communications.sp@canada.ca.

Introduction

1. Contexte

Au cours des dernières années, comme les technologies de communication en ligne sont devenues de plus en plus omniprésentes, la cyberintimidation est devenue un problème majeur au Canada. Bien que des Canadiens de tous les milieux puissent être victimes de cyberintimidation, la plupart des victimes de cyberintimidation sont de jeunes filles et des femmes, ou des membres d'autres communautés vulnérables. À l'heure actuelle, les données empiriques pour déterminer ce qui fonctionne sont insuffisantes pour prévenir et réduire les comportements de cyberintimidation chez les jeunes et il y a très peu de programmes qui ont été conçus précisément pour lutter contre la cyberintimidation et la prévenir.

La présente recherche servira à aider Sécurité publique Canada (SP) à élargir sa base de connaissances sur la cyberintimidation et les éléments qui fonctionnent pour prévenir la cyberintimidation. Elle servira également à élaborer des activités éducatives pour les parents, les jeunes et les éducateurs au sujet des préjudices et des conséquences de la cyberintimidation.

2. Justification et objectifs de la recherche

Cette recherche vise à obtenir des données sur la sensibilisation, les attitudes et les comportements en général à l'égard de la cyberintimidation chez les jeunes de 14 à 24 ans et chez les parents de jeunes de 10 à 24 ans. Les objectifs précis de la recherche sont d'établir une base de référence quantitative de l'état de l'opinion publique sur les questions de cyberintimidation, y compris la sensibilisation, les connaissances, les attitudes et les comportements.

Les données fournies aideront à déterminer et à établir des segments de public cible pour une campagne de marketing et à élaborer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation du public de façon efficace et efficiente. Dans ce cas-ci, les deux publics cibles sont de jeunes Canadiens de 14 à 24 ans, ainsi que les parents de jeunes de 10 à 24 ans. Les renseignements obtenus grâce à cette recherche sur l'opinion publique permettront à SP d'optimiser l'incidence de ses initiatives de marketing.

3. Rapport

Le présent rapport commence par un résumé des principales constatations et conclusions, suivi d'une analyse détaillée des résultats. Vous trouverez une description détaillée de la méthodologie utilisée pour effectuer cette recherche à l'annexe A. Les instruments de recherche sont présentés à l'annexe B.

Résultats détaillés

II. Sécurité et technologie

1. Perceptions de la sécurité par emplacement

Seulement un tiers des jeunes se sentent très en sécurité lorsqu'ils sont en ligne. Seulement deux parents sur dix estiment que leurs enfants sont très en sécurité en ligne.

Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure ils se sentaient personnellement en sécurité dans divers endroits, presque tous les jeunes ont dit qu'ils se sentaient très en sécurité à la maison, et environ six sur dix ont dit la même chose au sujet de leur lieu de travail ou de leur école. Cependant, seulement quatre jeunes sur dix se sentent très en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur quartier et seulement un tiers se sentent très en sécurité en ligne.

Les parents ont des perceptions semblables de la sécurité de leurs enfants à la maison et du fait de marcher seul dans leur quartier. Cependant, moins de parents estiment que leurs enfants sont très en sécurité dans leur milieu de travail, à l'école ou en ligne, comparativement à la perception qu'ont les jeunes de leur sécurité.

Impressions sur la sécurité des jeunes par endroit

Pourcentage des répondants qui ont indiqué se sentir très en sécurité*	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
À la maison	87 %	91 %
Dans votre milieu de travail	63 %	51 %
À l'école	59 %	49 %
Marcher seul dans le quartier	43 %	41 %
En ligne	33 %	19 %

* Mis à part les répondants qui indiquent une catégorie qui ne s'applique pas à eux.

Jeunes – Q1. Dans quelle mesure vous sentez-vous personnellement en sécurité dans chacun de ces endroits?

Parents – Q1. Dans quelle mesure estimez-vous personnellement que vos enfants sont en sécurité dans chacun de ces endroits?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles de se sentir très en sécurité en ligne :

- Hommes (40 % par rapport à 26 % chez les femmes)
- Anglophones (36 % par rapport à 22 % chez les francophones)

Les jeunes qui sont moins âgés sont plus susceptibles de se sentir très en sécurité en ligne que les jeunes plus âgés. Parallèlement, les jeunes qui sont à l'école secondaire ou qui ont terminé leurs études secondaires sont plus susceptibles de se sentir très en sécurité en ligne que les jeunes qui ont un niveau de scolarité plus élevé.

Les jeunes qui, plus tard dans le sondage, ont indiqué être très sensibilisés à la cyberintimidation sont plus susceptibles de se sentir en sécurité en ligne que ceux qui sont moins sensibilisés à la cyberintimidation.

Toutefois, les jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation ou qui ont été témoins de cyberintimidation sont moins susceptibles de se sentir en sécurité en ligne.

Parmi les parents, les groupes suivants sont les plus susceptibles de sentir que leurs enfants sont très en sécurité en ligne :

- Plus de 50 ans (22 % par rapport à 14 % pour les moins de 50 ans)
- Anglophones (22 % par rapport à 8 % chez les francophones)

2. Temps passé en ligne

Les jeunes déclarent passer plus de cinq heures par jour en ligne.

Près de la moitié des jeunes déclarent passer plus de cinq heures chaque jour en ligne. Seulement 4 % des répondants passent une heure ou moins en ligne.

Heures consacrées chaque jour en ligne

Réponse	Jeunes (n=800)
1	4 %
2	11 %
3	18 %
4	19 %
5 ou plus	45 %
Moyenne	5,1 heures

Jeunes – Q2. Selon vous, combien d’heures par jour passez-vous en ligne?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles de passer au moins cinq heures par jour en ligne :

- 18 ans ou plus (53 % par rapport à 33 % de 14 à 17 ans)
- Vivent en Ontario (52 % par rapport à 38 % au Québec)
- Terminé des études universitaires (57 % par rapport à 35 % des études secondaires)
- Ne vivent pas chez leurs parents (55 % par rapport à 40 % qui vivent chez leurs parents)

Les jeunes racialisés, ceux qui s’identifient comme ayant une maladie mentale et les jeunes qui s’identifient comme LGBTQ+ sont également plus susceptibles que les jeunes qui ne sont pas membres d’un groupe d’équité de passer au moins cinq heures par jour en ligne. Le fait de passer plus de cinq heures par jour en ligne est également lié aux interactions sociales en ligne au moins une fois par heure, au fait d’avoir été victime de cyberintimidation, d’être témoin de cyberintimidation et de commettre des actes de cyberintimidation.

3. Utilisation d’Internet pour les interactions sociales

Presque tous les jeunes déclarent utiliser Internet au moins plusieurs fois par jour pour leurs interactions sociales. Les perceptions des parents à l’égard du comportement des jeunes sont semblables.

Quatre jeunes sur dix disent utiliser Internet pour toute interaction sociale, y compris les textos, les messages ou le clavardage, au moins une fois par heure, et une autre moitié disent le faire plusieurs fois par jour. Peu de jeunes disent utiliser Internet pour toute interaction sociale moins que tous les jours. Les parents ont des perceptions semblables du comportement social de leurs enfants en ligne.

Utilisation d’Internet pour toute interaction sociale

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Une fois par heure, plus souvent ou constamment	39 %	36 %
Plusieurs fois par jour	52 %	50 %
Environ une fois par jour	5 %	6 %
Quelques fois par semaine	3 %	3 %
Une fois ou moins par semaine	1 %	1 %

Jeunes – Q3. À quelle fréquence utilisez-vous Internet pour toute interaction sociale (les textos, les messages ou le clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou partage sur les médias sociaux)?

Parents – Q2. À quelle fréquence vos enfants utilisent-ils Internet pour toute interaction sociale (les textos, les messages ou le clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou partage sur les médias sociaux)?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles d’utiliser Internet au moins une fois par heure pour des interactions sociales :

- De 18 à 21 ans (48 % par rapport à 33 % des jeunes de 14 à 17 ans)
- Terminé les études secondaires (47 % par rapport à 33 % qui sont à l’école secondaire et 36 % qui sont à l’université)
- Ne vivent pas chez leurs parents (47 % par rapport à 37 % qui vivent chez leurs parents)
- Travaillent actuellement (42 % par rapport à 34 % qui ne travaillent pas actuellement)

L’utilisation d’Internet au moins une fois par heure est plus fréquente chez les jeunes qui s’identifient comme ayant une maladie mentale ou qui s’identifient comme étant LGBTQ et elle est également liée au fait d’être très sensibilisé à la cyberintimidation, d’en être témoin ou de commettre des actes de cyberintimidation.

Les parents qui sont les plus susceptibles d’indiquer que leurs enfants utilisent Internet au moins une fois par heure comprennent les suivants :

- Plus de 50 ans (41 % par rapport à 28 % pour les moins de 50 ans)
- Terminé des études supérieures (45 % par rapport à 29 % de parents ayant un diplôme d’études secondaires ou moins)

4. Utilisation de sites et d'applications de médias sociaux

La plupart des jeunes ont déclaré avoir utilisé la messagerie texte, YouTube, Instagram, le courrier électronique, Facebook et Snapchat au cours de la dernière semaine.

Sept jeunes sur dix ou plus ont déclaré avoir utilisé la messagerie texte, YouTube, Instagram, le courrier électronique, Facebook et Snapchat au cours de la dernière semaine. Six jeunes sur dix déclarent utiliser Snapchat, tandis que d'autres sites ou applications de médias sociaux (dont WhatsApp, Twitter et Reddit) sont utilisés par une minorité de jeunes.

Les parents déclarent généralement que leurs enfants utilisent des sites de médias sociaux semblables. Les parents sont un peu moins susceptibles de signaler que leurs enfants utilisent le courrier électronique, Instagram, Snapchat, WhatsApp et Reddit, et sont un peu plus susceptibles de déclarer que leurs enfants utilisent Twitter.

Utilisation de sites ou d'applications de médias sociaux au cours de la dernière semaine

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Messagerie texte	76 %	74 %
YouTube	74 %	71 %
Courrier électronique	72 %	66 %
Instagram	71 %	64 %
Facebook	71 %	67 %
Snapchat	62 %	55 %
WhatsApp	28 %	21 %
Twitter	24 %	30 %
Reddit	16 %	6 %
PlayStation Network	11 %	-
Xbox Live	9 %	-
Discord	9 %	
Twitch	5 %	

Jeunes – Q4. Lequel des sites ou applications de médias sociaux en ligne qui suivent avez-vous utilisé la semaine dernière?

Parents – Q3. À votre connaissance, lesquels des sites ou applications de médias sociaux en ligne qui suivent vos enfants utilisent-ils?

Chez les jeunes

- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de déclarer utiliser la messagerie texte, le courrier électronique, Instagram, Facebook et Snapchat. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes d'utiliser Reddit, PlayStation Network, Xbox Live, Discord et Twitch.
- Les jeunes de 22 à 24 ans sont les plus susceptibles de déclarer utiliser WhatsApp. Les personnes de 18 à 21 ans sont les plus susceptibles d'utiliser la messagerie texte, YouTube, Instagram, Snapchat et Discord. Les jeunes de moins de 18 ans sont plus susceptibles d'utiliser PlayStation Network et Xbox

Live. Les plus jeunes sont également les moins susceptibles d'utiliser Facebook, le courrier électronique et Reddit.

- Sur le plan géographique, l'utilisation de WhatsApp est la plus faible au Canada atlantique et au Québec. L'utilisation de Facebook est la plus élevée au Québec. Les jeunes de l'Ontario sont plus susceptibles d'utiliser Twitter et Reddit.
- Les personnes qui ont été victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles d'utiliser Instagram, Facebook et Snapchat que celles qui n'ont pas été victimes de cyberintimidation.
- Les jeunes qui s'identifient comme membres d'un groupe d'équité sont plus susceptibles d'utiliser YouTube, Facebook, WhatsApp et Reddit que les jeunes qui disent ne faire partie d'aucun groupe d'équité.

Les parents qui ont plus de 50 ans ou qui sont anglophones sont plus susceptibles que les parents plus jeunes d'indiquer que leurs enfants utilisent la plupart des types de sites ou d'applications de médias sociaux.

5. Expérience des activités sociales en ligne

La plupart des jeunes disent avoir vécu, au moins la plupart du temps, des expériences positives liées aux textos, aux messages, aux jeux et à l'utilisation des médias sociaux.

Plus de huit jeunes sur dix affirment que leurs expériences de textos et de messages sont au moins en grande partie positives, tout comme les trois quarts de ceux qui jouent à des jeux et les deux tiers des jeunes qui utilisent les médias sociaux.

Impression des activités sociales en ligne

Pourcentage de l'expérience totalement ou principalement positive*	Jeunes (n=800)
Textos et messages	84 %
Jeux	74 %
Utilisation des médias sociaux	68 %

* Mis à part les répondants qui indiquent une catégorie qui ne s'applique pas à eux.

Jeunes – Q5. Dans quelle mesure chacune des activités sociales en ligne suivantes (comme le clavardage avec des amis, le jeu et l'utilisation des médias sociaux) a-t-elle été une expérience positive ou négative pour vous?

III. Perceptions de la cyberintimidation

1. Sensibilisation à la cyberintimidation

La sensibilisation à la cyberintimidation est presque universelle. Six jeunes sur dix disent qu'ils sont très sensibilisés à la cyberintimidation, tout comme cinq parents sur dix.

Presque tous les jeunes et les parents disent qu'ils sont au moins un peu sensibilisés à la cyberintimidation. Alors que six jeunes sur dix disent qu'ils sont très sensibilisés, la moitié des parents disent la même chose. Très peu de parents et de jeunes disent qu'ils ne sont pas très sensibilisés. Seulement 1 % des répondants dans chaque groupe disent qu'ils n'avaient jamais entendu parler de ce terme auparavant.

Sensibilisation à la cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Très sensibilisé	60 %	49 %
Plus ou moins sensibilisé	35 %	44 %
Pas très sensibilisé	4 %	5 %
Je n'en ai jamais entendu parler auparavant	1 %	1 %

Jeunes – Q6. Dans quelle mesure êtes-vous sensibilisé à la « cyberintimidation »? Êtes-vous sensibilisé?

Parents – Q4. Dans quelle mesure êtes-vous sensibilisé à la « cyberintimidation »? Êtes-vous sensibilisé?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles d'être très sensibilisés à la cyberintimidation :

- Anglophones (64 % par rapport à 48 % chez les francophones)
- Travaillent actuellement (64 % par rapport à 54 % qui ne travaillent pas)

Ceux qui utilisent Internet au moins une fois par heure sont aussi plus susceptibles de dire qu'ils sont très sensibilisés à la cyberintimidation, tout comme ceux qui ont été victimes de cyberintimidation ou qui ont été témoins de cyberintimidation. Les jeunes qui s'identifient comme ayant une maladie mentale sont aussi plus susceptibles de dire qu'ils sont très sensibilisés à la cyberintimidation.

Les parents qui sont les plus susceptibles de dire qu'ils sont très sensibilisés à la cyberintimidation comprennent les suivants :

- Moins de 50 ans (53 % par rapport à 46 % pour les plus de 50 ans)
- Études supérieures (61 %)

2. Sources d'information sur la cyberintimidation

Les jeunes ont tendance à s'informer sur la cyberintimidation auprès des écoles, des enseignants, des publicités, des nouvelles ou d'amis qui en ont fait l'expérience. Quatre répondants sur dix en ont entendu parler par leurs parents.

Huit jeunes sur dix ont appris la cyberintimidation à l'école ou auprès d'enseignants. Plus de la moitié d'entre eux l'ont appris dans des publicités, des messages d'intérêt public ou des reportages. Moins de la moitié des répondants disent avoir appris l'existence de la cyberintimidation de leurs pairs, y compris des amis ou des personnes qu'ils connaissent en ligne qui ont été victimes de cyberintimidation. Seulement quatre personnes sur dix affirment avoir été informées du problème par leurs parents. Deux jeunes sur dix disent avoir appris l'existence de la cyberintimidation à partir d'une expérience personnelle.

Sources d'information sur la cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=790)
École ou enseignants	78 %
Publicités ou messages d'intérêt public à ce sujet	59 %
Nouvelles à ce sujet	57 %
Des amis ou des gens que je connais en ligne qui ont été victimes de cyberintimidation	44 %
Mes parents	39 %
De la cyberintimidation vécue personnellement	20 %
Autres	1 %

Jeunes – Q7. Où et comment avez-vous appris l'existence de la cyberintimidation?

Chez les jeunes

- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'en apprendre davantage sur la cyberintimidation à partir de publicités ou de messages d'intérêt public, de reportages et d'expériences personnelles.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont les plus susceptibles d'avoir appris l'existence de la cyberintimidation de leurs parents, et ceux de plus de 21 ans sont les plus susceptibles d'avoir appris l'existence de la cyberintimidation par des publicités, des messages d'intérêt public ou des nouvelles.
- Les jeunes qui ont fait des études universitaires sont les plus susceptibles d'en avoir entendu parler dans des publicités, des messages d'intérêt public ou des reportages.

3. Perception de la gravité de la cyberintimidation

Bien que la plupart des jeunes pensent que la cyberintimidation est un problème très grave pour les jeunes au Canada, les parents sont plus susceptibles de dire qu’il s’agit d’un problème très grave.

Lorsqu’on leur demande d’évaluer l’ampleur du problème que représente la cyberintimidation pour les jeunes au Canada, la plupart des jeunes considèrent qu’il s’agit d’un problème très grave, les trois quarts d’entre eux lui donnant sept ou plus sur une échelle de zéro à dix. Moins d’une personne sur dix dit que ce n’est pas du tout un problème. Les parents ont tendance à évaluer davantage la gravité du problème que les jeunes, avec une note moyenne de 7,8 comparativement à 7,4 chez les jeunes.

Dans quelle mesure la cyberintimidation est-elle perçue comme un problème?

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Problème grave (de 7 à 10)	73 %	79 %
Moyennement grave (de 4 à 6)	20 %	16 %
Pas vraiment un problème (de 0 à 3)	7 %	3 %
Moyenne	7,4	7,8

Jeunes – Q8. À votre avis, dans quelle mesure la cyberintimidation constitue-t-elle un problème pour les jeunes au Canada?

Parents – Q5. À votre avis, dans quelle mesure la cyberintimidation constitue-t-elle un problème pour les jeunes (c.-à-d., les 10 à 24 ans) au Canada?

Chez les jeunes, deux sur dix ont évalué la gravité du problème à dix (19 %). Les groupes démographiques les plus susceptibles d’évaluer le problème comme étant dix sur dix sont les femmes (23 % par rapport à 15 % pour les hommes). De plus, les répondants qui sont très sensibilisés à la cyberintimidation étaient plus susceptibles de dire que c’est un problème extrêmement grave, tout comme ceux qui ont été victimes de cyberintimidation ou qui ont été témoins de cyberintimidation, et les jeunes qui s’identifient comme ayant une maladie mentale.

Les parents les plus susceptibles de considérer la cyberintimidation comme un problème très grave comprennent les femmes, les francophones et les personnes qui sont très sensibilisées à la cyberintimidation.

4. Perceptions de la fréquence de la cyberintimidation

Plus de la moitié des jeunes et des parents pensent que la cyberintimidation est assez courante et touche beaucoup de jeunes.

Les jeunes et les parents ont des perceptions semblables de la fréquence de la cyberintimidation chez les jeunes victimes. Six répondants sur dix chez les jeunes et leurs parents disent que la cyberintimidation est un phénomène courant qui touche beaucoup de jeunes. Seulement deux répondants sur dix disent que la cyberintimidation est partout et que presque tout le monde en fait l'expérience. De l'autre côté, deux répondants sur dix chez les parents et les jeunes disent que cela arrive à l'occasion à une minorité de jeunes, et très peu de répondants disent que la cyberintimidation est assez rare.

Perception de la fréquence de la cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
La cyberintimidation est partout et presque tout le monde en fait l'expérience	17 %	17 %
La cyberintimidation est assez courante et touche beaucoup de jeunes	60 %	60 %
La cyberintimidation se produit à l'occasion et touche une minorité de jeunes.	19 %	18 %
La cyberintimidation est assez rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.	3 %	1 %

Jeunes – Q9. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

Parents – Q6. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

Chez les jeunes

- Ceux qui disent être très sensibilisés à la cyberintimidation, qui ont été victimes de cyberintimidation, qui en ont été témoins ou l'auteur, sont les plus susceptibles de dire qu'elle est partout et que presque tout le monde en fait l'expérience.
- Les femmes, celles qui ont été témoins de cyberintimidation et celles qui en ont été l'auteur sont les plus susceptibles de dire que la cyberintimidation est assez courante et touche beaucoup de jeunes.
- Les hommes, les plus jeunes, les moins instruits, ceux qui n'ont pas été témoins de cyberintimidation ou qui n'ont pas été victimes de cyberintimidation sont les plus susceptibles de dire que la cyberintimidation se produit à l'occasion et touche une minorité de jeunes.

Les parents qui sont des femmes et ceux qui disent être très sensibilisés à la cyberintimidation sont les plus susceptibles de dire que la cyberintimidation est presque partout. Les parents de sexe masculin sont plus susceptibles de dire qu'il y a parfois de la cyberintimidation.

5. Perceptions des victimes les plus probables de cyberintimidation

Quatre jeunes sur dix et la moitié des parents pensent que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation. On considère que les cibles précises de la cyberintimidation sont les personnes qui sont perçues comme étant peu attrayantes, qui sont de genres variés ou LGBTQ.

Quatre jeunes sur dix disent que les types de personnes les plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation sont les personnes qui sont perçues comme étant physiquement peu attrayantes ou ayant un excès de poids ou un poids insuffisant, les personnes transgenres ou de genres variés et les personnes gaies ou lesbiennes, ou que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation. La moitié des parents croient que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation, suivi des personnes peu attrayantes physiquement et des jeunes femmes ou filles. Peu de parents et de jeunes disent que les jeunes hommes ou les jeunes garçons sont les plus susceptibles d’être victimes d’intimidation.

Catégories de jeunes les plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Personnes qui sont perçues comme étant peu attrayantes physiquement, ayant un excès de poids ou un poids insuffisant	43 %	35 %
Tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation	41 %	49 %
Personnes transgenres ou de genres variés	40 %	32 %
Personnes qui s’identifient comme gaies ou lesbiennes	40 %	31 %
Personnes de couleur ou racialisées	32 %	27 %
Jeunes femmes ou filles	32 %	33 %
Personnes atteintes d’une maladie mentale	32 %	27 %
Personnes atteintes d’une incapacité physique	31 %	25 %
Personnes atteintes d’un trouble d’apprentissage	30 %	24 %
Jeunes hommes ou garçons	14 %	13 %

Jeunes – Q10. Selon vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation?

Parents – Q7. Selon vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation?

Chez les jeunes

- Les femmes sont les plus susceptibles de dire que les personnes transgenres ou de genres variés, celles qui s’identifient comme gaies ou lesbiennes et les jeunes femmes ou filles sont les plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation. Les hommes sont plus susceptibles de dire qu’il s’agit des jeunes hommes ou des garçons.
- Les jeunes de 18 à 21 ans sont les moins susceptibles de dire que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation, et ils sont les plus susceptibles de mentionner la plupart des groupes d’équité.
- Les jeunes du secondaire et ceux qui ont fait des études collégiales sont plus susceptibles de dire que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation. Les personnes qui ont un diplôme d’études secondaires sont les plus susceptibles de dire qu’il s’agit plutôt des gens qui

sont physiquement peu attirants, transgenres ou de genres variés, qui s’identifient comme gais ou lesbiennes et qui ont une maladie mentale.

- Les francophones sont les plus susceptibles de dire que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime d’intimidation, alors que les anglophones sont les plus susceptibles de dire qu’il s’agit des jeunes femmes ou des filles et des jeunes hommes ou des garçons.

Les parents qui sont des femmes ou qui ont fait des études collégiales sont les plus susceptibles de dire que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation, tandis que les parents qui sont des hommes sont les plus susceptibles de dire qu’il s’agit des jeunes femmes ou des filles. Les parents qui ont fait des études universitaires sont plus susceptibles de dire qu’il s’agit des personnes qui s’identifient comme gaies ou lesbiennes.

6. Perceptions de la légalité de la cyberintimidation

Les jeunes et les parents ont tendance à penser que la cyberintimidation est illégale. Peu de gens croient qu’il n’existe aucune loi à cet égard.

La plupart des jeunes disent que la cyberintimidation est illégale. Seulement un répondant sur dix mentionne qu’il n’existe aucune loi à cet égard. Les parents ont une opinion comparable. Près de six répondants sur dix croient que c’est illégal, et seulement 6 % des répondants disent que c’est légal.

Impression d’illégalité de la cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
La cyberintimidation est illégale	48 %	59 %
La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce qu’elle comprend	23 %	16 %
Il n’existe aucune loi contre la cyberintimidation. La cyberintimidation est légale	9 %	6 %
Ne sait pas	20 %	19 %

Jeunes – Q11. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

Parents – Q8. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

Parmi les jeunes, les plus susceptibles de dire que la cyberintimidation est illégale sont les suivants :

- Jeunes de moins de 18 ans (61 % par rapport à 38 % de ceux de plus de 21 ans)
- Hommes (54 % par rapport à 41 % chez les femmes)
- Étudiants du secondaire (61 % par rapport à 37 % ayant fait des études universitaires)
- Francophones (70 % par rapport à 42 % chez les anglophones)

Ceux qui vivent avec leurs parents, qui sont à l’école, qui n’ont pas été victimes de cyberintimidation ou qui n’ont pas commis de cyberintimidation sont plus susceptibles de dire que la cyberintimidation est illégale.

Les parents masculins ou francophones sont les plus susceptibles de dire que la cyberintimidation est illégale.

IV. Vivre la cyberintimidation

1. Expérience personnelle

Trois jeunes sur dix disent avoir été personnellement victimes de cyberintimidation à un moment donné. Le quart des parents disent la même chose de leurs enfants.

Trois jeunes sur dix disent avoir été victimes de cyberintimidation. Le quart des parents disent que leurs enfants ont été victimes de cyberintimidation. Deux parents sur dix disent qu'un de leurs enfants a été victime de cyberintimidation, et quatre pour cent disent la même chose de plusieurs de leurs enfants.

Être victime de cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Oui	30 %	23 %
Oui, un de mes enfants a été victime de cyberintimidation.	-	18 %
Oui, plusieurs de mes enfants ont été victimes de cyberintimidation.	-	4 %
Non, jamais	65 %	55 %

Jeunes – Q12. Avez-vous déjà été personnellement victime de cyberintimidation?

Parents – Q10. Est-ce que certains de vos propres enfants de 10 à 24 ans ont déjà été victimes de cyberintimidation?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont les plus susceptibles d'avoir déjà été victimes de cyberintimidation :

- Femmes (33 % par rapport à 26 % d'hommes)
- Jeunes plus âgés de 22 à 24 ans (35 % comparativement à 27 % pour les plus jeunes)

Parmi les autres groupes qui sont plus susceptibles de déclarer avoir déjà été victimes de cyberintimidation, mentionnons les jeunes qui utilisent Internet pour des interactions sociales au moins une fois par heure, ceux qui sont très sensibilisés à la cyberintimidation, ceux qui ont été témoins de cyberintimidation et ceux qui ont commis la cyberintimidation. La cyberintimidation est également plus fréquente chez les personnes qui s'identifient comme ayant une maladie mentale ou un handicap physique ou comme étant LGBTQ+.

Les parents qui sont les plus susceptibles de dire que leurs enfants ont été victimes de cyberintimidation comprennent ceux qui sont anglophones et ceux qui disent être très sensibilisés à la cyberintimidation.

2. Âge et sexe des enfants victimes de cyberintimidation

Les parents d'enfants qui ont été victimes de cyberintimidation disent que leurs enfants étaient jeunes et de sexe féminin.

Lorsqu'on leur a demandé d'indiquer l'âge de leurs enfants lorsqu'ils ont été victimes de cyberintimidation, près des deux tiers des parents ont dit que leurs enfants avaient de 10 à 13 ans, comparativement à moins de deux sur dix qui ont dit avoir plus de 18 ans. Sept parents sur dix disent que leurs enfants victimes de cyberintimidation étaient de sexe féminin, comparativement à quatre sur dix qui disent que leurs enfants étaient de sexe masculin.

Préoccupations au sujet de la cyberintimidation à venir

Réponse	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Âge	
De 10 à 13 ans	64 %
De 14 à 17 ans	55 %
De 18 à 24 ans	16 %
Sexe	
Homme	38 %
Femme	69 %
De genres variés	3 %

Parents – Q11A. *Quel âge avait votre enfant lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?*

Parents – Q11B. *Quel âge avait chacun de vos enfants lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?*

Parents – Q11C. *Quel est le sexe de votre enfant ou de vos enfants qui ont été victimes de cyberintimidation?*

3. Crainte d’être victime de cyberintimidation

Près de la moitié des jeunes qui n’ont jamais été victimes de cyberintimidation expriment au moins une certaine inquiétude à l’égard de la cyberintimidation à l’avenir. Plus de sept parents sur dix craignent que leurs enfants soient victimes de cyberintimidation.

Moins de la moitié des jeunes se disent préoccupés par la cyberintimidation à l’avenir, mais sept parents sur dix disent la même chose au sujet de leurs enfants. Bien qu’un jeune sur dix soit très préoccupé, le quart des parents le sont aussi. Deux jeunes sur dix ne sont pas du tout préoccupés par la cyberintimidation, comparativement à seulement 3 % des parents.

Préoccupations au sujet de la cyberintimidation à venir

Réponse	Jeunes qui n’ont pas été victimes de cyberintimidation (n=514)	Parents (n=600)
Très préoccupé	9 %	25 %
Quelque peu préoccupé	35 %	47 %
Pas très préoccupé	38 %	25 %
Pas du tout préoccupé	18 %	3 %

Jeunes – Q12. Dans quelle mesure craignez-vous d’être un jour victime de cyberintimidation? Est-ce que vous êtes...

Parents – Q9. Dans quelle mesure craignez-vous que vos propres enfants soient un jour victimes de cyberintimidation? Est-ce que vous êtes...?

Les jeunes les plus susceptibles d’être très ou un peu préoccupés par la cyberintimidation à venir sont les suivants :

- De 14 à 17 ans (62 % par rapport à 27 % des jeunes de 18 à 21 ans)
- Étudiants actuels du secondaire (62 % par rapport à 27 % des diplômés du secondaire)
- Vivent actuellement avec des parents (48 % par rapport à 30 % de ceux qui ne vivent pas avec leurs parents)

Les parents les plus susceptibles de s’inquiéter de la cyberintimidation de leurs enfants sont ceux qui ont moins de 50 ans, ceux dont le revenu familial est inférieur à 40 000 \$ et ceux qui disent être très sensibilisés à la cyberintimidation.

4. Caractère récent de l'expérience de la cyberintimidation

Parmi les jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation, deux sur dix l'ont vécu au cours des trois derniers mois. Plus de la moitié des jeunes n'ont pas été victimes de cyberintimidation en plus d'un an. Les parents indiquent des périodes semblables pour leurs enfants.

On a demandé aux jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation à quel moment ils l'ont vécu la dernière fois. Environ deux répondants sur dix ont dit avoir été victimes de cyberintimidation au cours des trois derniers mois, tandis que près de six sur dix ont dit l'avoir vécu pour la dernière fois il y a plus d'un an. Les parents réagissent de la même façon en ce qui a trait à la période à laquelle leurs enfants ont été victimes de cyberintimidation.

Caractère récent de l'expérience de la cyberintimidation

Réponse	Jeunes victimes de cyberintimidation (n=244)	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Au cours de la dernière semaine	4 %	4 %
Au cours du mois dernier	10 %	5 %
Il y a d'un mois à trois mois	7 %	8 %
Il y a de trois mois à un an	13 %	9 %
Il y a plus d'un an	57 %	60 %
Je ne me souviens pas	8 %	13 %

Jeunes – Q13. Quelle a été la dernière fois où vous avez été victime de cyberintimidation? *Était-ce...?*

Parents – Q12. Quelle a été la dernière fois où vos enfants ont été victimes de cyberintimidation? *Était-ce...?*

Les jeunes les plus susceptibles d'être victimes d'intimidation au cours de la dernière année sont ceux de 14 à 17 ans (68 % comparativement à 25 % de plus de 21 ans).

Parallèlement à l'âge, les élèves actuels du secondaire sont plus susceptibles d'avoir été victimes d'intimidation au cours de la dernière année, tout comme ceux qui vivent avec leurs parents. Ils fréquentent actuellement l'école et ne travaillent pas actuellement. De plus, ceux qui ont été témoins de cyberintimidation ou qui ont commis des actes de cyberintimidation sont plus susceptibles d'avoir été victimes d'intimidation au cours de la dernière année.

Les réponses des groupes démographiques au sein des parents sont semblables.

5. La façon dont les parents ont appris que leurs enfants étaient victimes de cyberintimidation

La moitié des parents disent que leurs enfants victimes de cyberintimidation ne leur en ont parlé que bien après que cela a commencé ou ne leur en a jamais parlé du tout.

La moitié des parents disent qu'ils ont appris que leur enfant avait été victime de cyberintimidation tout de suite, et près de quatre parents sur dix l'ont appris par leur enfant bien après le début de l'intimidation. Un parent sur dix l'a appris par une source différente.

La façon dont les parents ont appris que leurs enfants étaient victimes de cyberintimidation

Réponse	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Mon enfant est venu me voir tout de suite pour me parler de la cyberintimidation.	49 %
Mon enfant m'a finalement parlé de la cyberintimidation longtemps après qu'elle a commencé.	37 %
Mon enfant ne m'a pas parlé de la cyberintimidation, et je l'ai appris d'une autre source.	12 %
Autres	2 %

Parents – Q13. Lorsque votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation, lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont vous l'avez appris?

Les réponses des groupes démographiques au sein des parents sont semblables.

6. Plateformes où les jeunes ont été victimes de cyberintimidation

Lorsque les jeunes sont victimes de cyberintimidation, c'est généralement sur Facebook ou par messagerie texte.

Lorsqu'on leur a demandé où ils avaient été victimes de cyberintimidation, près de la moitié des jeunes qui en ont fait l'expérience ont répondu Facebook. La messagerie texte est aussi une façon courante pour les jeunes de faire l'expérience de la cyberintimidation, mentionnée par trois répondants sur dix. Moins de deux personnes sur dix ont mentionné Instagram ou Snapchat. Les autres plateformes, y compris les plateformes de jeu, sont peu mentionnées. Les parents donnent des réponses semblables lorsqu'on leur demande où leurs enfants ont été victimes de cyberintimidation.

Plateformes où la cyberintimidation a eu lieu

Réponse	Jeunes victimes de cyberintimidation (n=244)	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Facebook	46 %	41 %
Messagerie texte	29 %	29 %
Instagram	19 %	12 %
Snapchat	17 %	16 %
Twitter	7 %	7 %
Courrier électronique	6 %	10 %
WhatsApp	5 %	4 %
PlayStation Network	5 %	-
YouTube	4 %	7 %
Xbox Live	4 %	-
Discord	4 %	-
Un autre endroit	9 %	4 %
Je ne sais pas.	-	12 %

Jeunes – Q14. Où avez-vous été victime de cyberintimidation?

Parents – Q14. À votre connaissance, à quel endroit ou sur quelle plateforme vos enfants ont-ils été victimes de cyberintimidation?

Chez les jeunes

- Les femmes sont plus susceptibles d'avoir été victimes de cyberintimidation sur Instagram et Snapchat. Les hommes sont plus susceptibles de mentionner PlayStation Network, Xbox Live et Discord.
- Les jeunes de plus de 21 ans sont les plus susceptibles de mentionner Facebook. Les moins de 18 ans sont les plus susceptibles de mentionner Snapchat.
- Les francophones sont plus susceptibles de mentionner avoir été victimes de cyberintimidation sur Facebook, alors que les anglophones sont plus susceptibles de mentionner Twitter.

Les réponses des groupes démographiques au sein des parents sont semblables.

7. Type de cyberintimidation vécu

Les injures et les commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique sont les types de cyberintimidation les plus courants. Les parents ont généralement des perceptions semblables des types de cyberintimidation que leurs enfants ont vécus.

Les jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles de se faire insulter, suivis de commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique. Moins du quart d'entre eux ont reçu des messages physiquement menaçants ou sexuellement explicites, tandis qu'environ un sur dix a reçu des commentaires négatifs au sujet de l'orientation sexuelle, de la maladie mentale, de la race ou de l'origine ethnique, ou a affiché publiquement des renseignements personnels (y compris des photographies intimes).

Les parents déclarent que leurs enfants ont vécu des expériences semblables, mais ils sont moins susceptibles de dire que leur enfant a reçu des commentaires négatifs au sujet de leur apparence physique.

Types de cyberintimidation vécus

Réponse	Jeunes victimes de cyberintimidation (n=244)	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Injures	69 %	67 %
Commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique	45 %	31 %
Messages menaçants sur le plan physique	24 %	24 %
Messages sexuellement explicites	21 %	15 %
Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle	12 %	8 %
Commentaires négatifs sur la maladie mentale	10 %	12 %
Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique	9 %	14 %
Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)	9 %	7 %
Commentaires négatifs sur une incapacité physique	6 %	4 %
Commentaires négatifs sur l'identité de genre	6 %	7 %
Commentaires négatifs sur les troubles d'apprentissage	4 %	11 %
Autres	4 %	7 %

Jeunes – Q15. Lorsque vous avez été victime de cyberintimidation, laquelle des situations suivantes avez-vous vécue?

Parents – Q15. Lorsque votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation, laquelle ou lesquelles des situations suivantes ont-ils vécues?

Chez les jeunes

- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de dire qu'elles ont reçu des commentaires négatifs au sujet de leur apparence physique et des messages sexuellement explicites.
- Les jeunes plus âgés sont plus susceptibles de dire qu'ils ont reçu des messages menaçants et des messages sexuellement explicites.

- Les jeunes qui s’identifient comme racialisés sont plus susceptibles de mentionner des commentaires négatifs sur leur apparence physique et des commentaires négatifs sur leur race ou leur origine ethnique.
- Les jeunes qui s’identifient comme ayant un trouble d’apprentissage ou une incapacité physique sont les plus susceptibles de dire qu’ils ont eu des commentaires négatifs au sujet d’une incapacité physique.
- Les jeunes qui s’identifient comme LGBTQ+ sont plus susceptibles de dire qu’ils ont des commentaires négatifs au sujet de leur orientation sexuelle.

Les parents, les femmes, les anglophones et les personnes de plus de 50 ans sont les plus susceptibles de dire que leurs enfants ont reçu des commentaires négatifs au sujet de leur apparence physique.

8. Lien avec le cyberintimidateur

Les jeunes victimes de cyberintimidation signalent le plus souvent que la cyberintimidation est le fait d’une personne de l’école, d’un ami ou d’un ancien ami. Trois personnes sur dix ont été victimes de cyberintimidation par une personne anonyme.

Environ quatre jeunes sur dix disent que la personne qui les a intimidés était quelqu’un de l’école, un ami ou un ancien ami. Trois répondants sur dix disent que la personne était anonyme, tandis que deux sur dix disent que c’était quelqu’un qu’ils connaissaient en ligne.

Lien avec la ou les personnes qui commettent des actes de cyberintimidation

Réponse	Jeunes victimes de cyberintimidation (n=244)
Une personne de l’école	43 %
Ami ou ancien ami	38 %
Personne anonyme	29 %
Une personne que je connais en ligne	17 %
Une connaissance	15 %
Un conjoint actuel ou passé	11 %
Un membre de la famille	4 %
Un collègue de travail	2 %
Autres	2 %

Jeunes – Q16. *Quel lien aviez-vous avec la ou les personnes qui ont commis des actes de cyberintimidation à votre endroit?*

9. Incidence émotionnelle de la cyberintimidation

La moitié de ceux qui ont été victimes de cyberintimidation disent que c'était une expérience très blessante. La grande majorité des parents disent qu'il était très blessant pour leur enfant d'être victime de cyberintimidation et aussi blessant pour eux-mêmes en tant que parents.

Lorsqu'on leur a demandé à quel point il était blessant d'être victime de cyberintimidation, sur une échelle où zéro signifie « pas du tout blessant », et dix signifie « très blessant », la moitié des jeunes et plus de huit parents sur dix ont évalué la situation de sept à dix. Les jeunes sont aussi beaucoup plus susceptibles que les parents de donner une note moyenne ou faible.

Caractère blessant de la cyberintimidation

Réponse	Jeunes victimes de cyberintimidation (n=244)	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Expérience très blessante (de 7 à 10)	50 %	85 %
Expérience moyennement blessante (de 4 à 6)	31 %	13 %
Cela ne vous a pas dérangé (de 0 à 3)	19 %	2 %
Moyenne	6,2	8,2

Jeunes – Q17. Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de la cyberintimidation ne vous a pas vraiment dérangé et que vous l'avez simplement ignorée, et 10 signifie que la cyberintimidation a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé, comment diriez-vous que le fait d'être victime de cyberintimidation vous a touché?

Parents – Q17. Selon vous, comment la cyberintimidation a-t-elle touché vos enfants? Utilisez une échelle de 0 à 10 où 0 signifie que l'expérience de la cyberintimidation n'a pas vraiment dérangé votre enfant et qu'ils l'ont simplement ignorée, et 10 signifie que la cyberintimidation a été une expérience très blessante qui a vraiment ébranlé votre enfant.

Chez les jeunes, les femmes ont tendance à évaluer l'expérience de la cyberintimidation comme étant plus blessante que les hommes. Les personnes qui ont également été témoins de cyberintimidation ou qui s'identifient comme ayant une maladie mentale sont également plus susceptibles de dire que c'était une expérience blessante que leurs homologues. Les jeunes qui s'identifient comme ayant une incapacité physique sont plus susceptibles de dire que ce n'était pas une expérience blessante.

Chez les parents, les mères sont plus susceptibles d'évaluer l'incidence de la cyberintimidation sur leurs enfants comme étant plus blessante que les pères.

La grande majorité des parents disent que la cyberintimidation de leur enfant leur a causé du tort. Seulement 5 % des répondants ont dit que ça ne les dérangeait pas.

Incidence de la cyberintimidation sur les parents

Réponse	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
Expérience très blessante (de 7 à 10)	82 %
Moyennement blessante (de 4 à 6)	13 %

Cela ne vous a pas dérangé (de 0 à 3)	5 %
Moyenne	7,8

Parents – Q16. Selon vous, comment la cyberintimidation de vos enfants vous-t-elle touché personnellement? Utilisez une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de la cyberintimidation ne vous a pas vraiment dérangé et que vous l'avez simplement ignorée, et 10 signifie que la cyberintimidation a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé.

Les mères décrivent l'expérience de la cyberintimidation de leurs enfants comme étant plus blessante pour elles que pour les pères.

10. Mesures prises en réponse à la cyberintimidation

Les jeunes disent qu'ils ont réagi à la cyberintimidation en empêchant la personne d'agir, en l'ignorant ou en parlant à un parent ou à un ami. Les parents signalent qu'ils ont parlé à leur enfant, qu'ils leur ont montré comment empêcher l'agresseur d'agir ou qu'ils ont parlé aux enseignants.

La mesure la plus courante que prennent les jeunes en réponse à la cyberintimidation est d'empêcher l'auteur de la cyberintimidation d'agir, une mesure prise par quatre jeunes sur dix. Environ trois personnes sur dix n'en ont pas tenu compte ou en ont parlé à un parent ou à un ami. Parmi les autres mesures prises le moins souvent, mentionnons la confrontation directe avec l'intimidateur, la communication avec un enseignant ou une autorité scolaire, la tenue de dossiers et le signalement des incidents au site ou à la plateforme.

Mesures prises par les jeunes en réponse à la cyberintimidation

Réponse	Jeunes victimes de cyberintimidation (n=244)
J'ai empêché le cyberintimidateur d'agir	38 %
Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait	29 %
J'en ai parlé à un parent	28 %
J'en ai parlé à un ami	28 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	19 %
J'en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires	15 %
J'ai conservé des registres sur les incidents	13 %
J'ai signalé les incidents au site	10 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	7 %
J'ai communiqué avec le service de police	6 %
Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire	4 %
J'ai signalé l'incident à mon employeur ou aux ressources humaines	2 %
Autres	1 %

Jeunes – Q18. Qu’avez-vous fait en réponse à la cyberintimidation, le cas échéant?

Chez les jeunes

- Les femmes sont plus susceptibles de dire qu’elles ont parlé à un parent, à un ami ou à une autorité scolaire et qu’elles étaient plus susceptibles de tenir des registres des incidents. Les hommes sont plus susceptibles de l’ignorer ou de ne rien faire.
- Les jeunes de 14 à 17 ans sont plus susceptibles de dire qu’ils en ont parlé à un parent ou à une autorité scolaire.
- Ceux qui utilisent Internet au moins une fois par heure pour des interactions sociales sont plus susceptibles de dire qu’ils l’ont ignoré et qu’ils n’ont rien fait, tout comme ceux qui n’ont pas vu d’autres personnes être victimes de cyberintimidation.

La plupart des parents disent qu’ils en ont parlé à leur enfant et qu’ils ont essayé de le soutenir. Environ quatre répondants sur dix disent qu’ils ont montré à leur enfant comment empêcher le cyberintimidateur d’agir ou qu’ils ont parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires. Le quart d’entre eux ont tenu des registres des incidents ou ont parlé aux parents de la cyberintimidation.

Mesures prises par les parents en réponse à la cyberintimidation

Réponse	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
J’ai essayé d’en parler à mon enfant et de le soutenir	71 %
J’ai montré à mon enfant comment empêcher le cyberintimidateur d’agir	40 %
J’en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires	37 %
J’ai conservé des registres sur les incidents	25 %
J’ai parlé aux parents du cyberintimidateur et je les ai confrontés	24 %
J’ai confronté le cyberintimidateur directement	16 %
J’ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l’application	15 %
J’ai signalé les incidents au site	14 %
J’ai communiqué avec le service de police	11 %
Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire	10 %
J’ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés	8 %
Je n’ai rien fait en réponse	1 %
Autres	1 %

Parents – Q18. Qu’avez-vous fait en réponse à la cyberintimidation de votre enfant, le cas échéant?

Parmi les parents, les plus de 50 ans sont plus susceptibles de dire qu’ils ont directement fait face à la cyberintimidation, tandis que les parents dont le revenu du ménage est supérieur à 150 000 \$ sont plus susceptibles de dire qu’ils en ont parlé à un enseignant ou à une autorité scolaire.

11. Incidence de la prise de mesures contre la cyberintimidation

La plupart des jeunes et des parents disent que la cyberintimidation a cessé après qu'ils ont agi.

La plupart des jeunes et des parents disent que la cyberintimidation a cessé en réponse à leurs actes. Seulement le quart ou moins d'entre eux disent que la cyberintimidation s'est poursuivie ou s'est aggravée.

Réponse du cyberintimidateur aux actions

Réponse	Jeunes victimes de cyberintimidation (n=244)	Parents de jeunes victimes de cyberintimidation (n=136)
La cyberintimidation a cessé	66 %	73 %
La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant	22 %	16 %
La cyberintimidation s'est aggravée	4 %	4 %

Jeunes – Q19. Que s'est-il passé après que vous ayez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation?

Parents – Q19. Que s'est-il passé après que vous ayez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation de votre enfant?

Parmi les jeunes, les 18 ans et plus sont les plus susceptibles de dire que la cyberintimidation s'est poursuivie.

Les parents ont des réponses semblables parmi les groupes démographiques.

V. Être témoin de cyberintimidation

1. Être témoin de cyberintimidation dirigée contre les autres

Près de la moitié des jeunes et trois parents sur dix ont été témoins de cyberintimidation dirigée contre d'autres personnes.

Moins de la moitié des jeunes et environ trois parents sur dix ont été témoins de cyberintimidation dirigée contre quelqu'un d'autre.

Témoin de cyberintimidation dirigée contre quelqu'un d'autre

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Oui	43 %	28 %
Non	54 %	70 %

Jeunes – Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous déjà été témoin de cyberintimidation qui ne vous visait pas (c.-à-d., que vous avez entendu parler de cyberintimidation ou que vous avez été témoin de cyberintimidation dirigée contre quelqu'un d'autre)?

Parents – Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous déjà été témoin de cyberintimidation visant des jeunes autres que vos propres enfants (c.-à-d., que vous avez entendu parler de cyberintimidation ou que vous avez été témoin de cyberintimidation dirigée contre un autre enfant)?

Chez les jeunes, les femmes sont plus susceptibles d'être témoins de cyberintimidation que les hommes. Témoigner de cyberintimidation est lié au fait d'être très sensibilisé à la cyberintimidation, d'avoir été victime de cyberintimidation et de commettre des actes de cyberintimidation. Témoigner de cyberintimidation est lié au fait d'être très sensibilisé à la cyberintimidation, d'avoir été victime de cyberintimidation et de commettre des actes de cyberintimidation.

Les parents qui se disent très sensibilisés à la cyberintimidation sont plus susceptibles d'indiquer qu'ils ont été témoins de cyberintimidation visant des jeunes autres que leurs propres enfants.

2. Lien avec la personne témoin de cyberintimidation

Les jeunes sont le plus souvent témoins de cyberintimidation à l'école ou à l'endroit d'un ami. Les parents ont vu cela arriver aux enfants d'amis ou à des amis de leurs enfants.

Parmi les jeunes qui ont été témoin d'une situation où une personne a été victime de cyberintimidation, quatre sur dix ont été témoins de cyberintimidation à l'école, tandis que trois jeunes sur dix ont été témoin de cyberintimidation à l'endroit d'un ami ou d'un ancien ami. Environ deux personnes sur dix mentionnent des connaissances, une personne qu'elles connaissaient en ligne ou une personne anonyme.

Lien entre les jeunes et la personne victime de cyberintimidation

Réponse	Jeunes témoins de cyberintimidation (n=354)
Une personne de l'école	39 %
Ami ou ancien ami	30 %
Une personne que je connais en ligne	21 %
Une connaissance	18 %
Personne anonyme	17 %
Un collègue de travail	7 %
Un membre de la famille	6 %
Un conjoint actuel ou passé	3 %
Un étranger ou quelqu'un sur le fil des médias sociaux	3 %
Une personnalité publique ou une célébrité	1 %
Autres	1 %

Jeunes – Q21. Quel lien aviez-vous avec la ou les personnes qui ont été victimes de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?

Parmi les parents qui ont vu une jeune personne autre que leur enfant être victime de cyberintimidation, près de trois sur dix ont vu cela arriver à un enfant d'un de leurs amis, et deux sur dix ont vu cela arriver à un de leurs amis ou à un enfant à l'école de leurs enfants.

Lien entre les parents et la personne victime de cyberintimidation

Réponse	Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n=169)
Enfant d'un de mes amis	27 %
Ami d'un de mes enfants	21 %
Enfant à l'école de mes enfants	20 %
Enfant dans mon quartier	14 %
J'en ai entendu parler dans les médias ou aux actualités	9 %
Enfant avec qui j'ai un lien de parenté (p. ex., nièce, neveu)	7 %
À l'école où j'enseigne	6 %

Collègue	2 %
Autres	1 %

Parents – Q21. *Quel lien aviez-vous avec le ou les jeunes qui ont été victimes de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?*

Parmi les parents, ceux qui ont moins de 50 ans et ceux qui ont fait des études collégiales sont les plus susceptibles de dire qu'ils ont été témoins de ce qui est arrivé à un enfant à l'école de leurs enfants.

3. Type de cyberintimidation observé

Les jeunes ont le plus souvent été témoins de cyberintimidation impliquant des injures ou des commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique.

Parmi les jeunes qui ont été témoins de cyberintimidation, la plupart disent qu'il y a eu des injures, et près de la moitié ont mentionné des commentaires négatifs sur l'apparence physique. Environ deux répondants sur dix ont été témoins de commentaires négatifs au sujet de la race ou de l'orientation sexuelle, de menaces physiques ou de messages sexuellement explicites, ou de la publication de renseignements personnels.

Ce qui était en cause dans la cyberintimidation observée

Réponse	Jeunes témoins de cyberintimidation (n=354)
Injures	71 %
Commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique	45 %
Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique	24 %
Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle	22 %
Messages menaçants sur le plan physique	20 %
Messages sexuellement explicites	20 %
Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)	18 %
Commentaires négatifs sur l'identité de genre	16 %
Commentaires négatifs sur la maladie mentale	13 %
Commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage	10 %
Commentaires négatifs sur une incapacité physique	6 %
Autres	2 %

Jeunes – Q22. *Que savez-vous de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?*

Les anglophones sont les plus susceptibles de recevoir des commentaires négatifs au sujet de l'apparence physique, de l'orientation sexuelle ou des messages menaçants.

4. Mesures prises après avoir été témoin de cyberintimidation

La plupart des jeunes disent avoir parlé à la victime ou à des amis de la cyberintimidation dont ils ont été témoins. Les parents étaient plus susceptibles de profiter de l'occasion pour parler de cyberintimidation à leur propre enfant.

Lorsqu'on leur a demandé de décrire les mesures qu'ils avaient prises après avoir vu ou entendu quelqu'un être victime de cyberintimidation, quatre jeunes sur dix ont dit qu'ils avaient parlé à la victime et qu'ils avaient essayé de la soutenir, et un autre tiers ont dit en avoir parlé à des amis. Deux personnes sur dix n'en ont pas tenu compte et n'ont rien fait ou en ont parlé à un parent. Des gestes comme parler à un enseignant ou aux autorités scolaires, se renseigner sur les paramètres de protection de la vie privée sur le site Web ou la confrontation directe n'ont été posés que par une personne sur dix.

Mesures prises par les jeunes qui ont été témoins de cyberintimidation

Réponse	Jeunes témoins de cyberintimidation (n=354)
J'ai parlé à la victime et j'ai essayé de la soutenir	40 %
J'en ai parlé à des amis	34 %
Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait	21 %
J'en ai parlé à un parent	19 %
J'en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires	11 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	10 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	9 %
Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire	7 %
J'ai signalé l'incident en ligne	3 %
J'ai signalé l'incident à mon employeur ou aux ressources humaines	2 %
J'ai communiqué avec le service de police	1 %
Autres	* %

Jeunes – Q23. Lorsque vous avez vu ou entendu parler d'une personne victime de cyberintimidation, qu'avez-vous fait, le cas échéant?

La moitié des parents qui ont été témoins de cyberintimidation ont dit avoir parlé de la cyberintimidation à leur propre enfant, alors qu’une minorité des parents a parlé de la cyberintimidation à l’enfant, à un enseignant ou aux autorités scolaires.

Mesures prises par les parents qui ont été témoins de cyberintimidation

Réponse	Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n=169)
J’ai parlé de cyberintimidation à mon enfant	49 %
J’en ai parlé à l’enfant et j’ai essayé de le soutenir	23 %
J’en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires	16 %
J’ai montré à l’enfant comment empêcher le cyberintimidateur d’agir	11 %
J’ai signalé les incidents au site	9 %
Je n’ai rien fait en réponse	9 %
J’ai conservé des registres sur les incidents	9 %
J’ai communiqué avec le service de police	8 %
J’ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l’application	8 %
J’ai parlé aux parents du cyberintimidateur et je les ai confrontés	8 %
Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire	7 %
J’ai parlé aux parents de la victime de cyberintimidation	6 %
J’ai confronté le cyberintimidateur directement	5 %
Autres	2 %

Parents – Q22. *Lorsque vous avez vu ou entendu parler d’une personne victime de cyberintimidation, qu’avez-vous fait, le cas échéant?*

Les parents anglophones sont plus susceptibles que les parents francophones de dire qu’ils ont parlé de cyberintimidation à leur propre enfant.

VI. Commettre des actes de cyberintimidation

1. Fréquence des cas signalés d'actes de cyberintimidation

Un jeune sur dix admet avoir été victime de cyberintimidation.

Près d'un jeune sur dix admet être victime de cyberintimidation, agit d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation ou se dit accusé de cyberintimidation. Seulement 4 % des parents disent la même chose au sujet de leurs enfants.

Commettre des actes de cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Oui	8 %	4 %
Non	87 %	81 %

Jeunes – Q24. Avez-vous déjà personnellement fait quoi que ce soit à quelqu'un en ligne d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation ou de manière à être accusé de cyberintimidation?

Parents – Q24. À votre connaissance, certains de vos enfants ont-ils déjà fait quoi que ce soit à une personne en ligne d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation ou de manière à être accusé de cyberintimidation?

Les jeunes qui vivent avec leurs parents, qui ont été victimes de cyberintimidation ou qui ont été témoins de cyberintimidation sont les plus susceptibles de dire qu'ils ont peut-être aussi commis des actes de cyberintimidation.

2. Préoccupations au sujet des enfants qui commettent des actes de cyberintimidation

Un tiers des parents se disent très ou quelque peu préoccupés par le fait que leur enfant puisse un jour commettre des actes de cyberintimidation à l'endroit de quelqu'un.

Lorsqu'on leur demande dans quelle mesure ils sont préoccupés par le fait qu'un de leurs enfants puisse faire quelque chose en ligne d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation, un parent sur dix dit qu'il est très préoccupé, et un autre quart des répondants dit qu'il est quelque peu préoccupé. Quatre répondants sur dix ne sont pas très préoccupés, et trois répondants sur dix ne le sont pas du tout.

Préoccupations concernant la cyberintimidation des enfants à l'avenir

Réponse	Parents (n=600)
Très préoccupé	10 %
Quelque peu préoccupé	24 %
Pas très préoccupé	38 %
Pas du tout préoccupé	28 %

Parents – Q23. Dans quelle mesure craignez-vous que l'un de vos propres enfants puisse un jour faire quelque chose à quelqu'un en ligne d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation? Est-ce que vous êtes...?

Les parents plus jeunes ou de sexe masculin sont plus susceptibles d’exprimer des préoccupations au sujet de la possibilité que leur enfant fasse quelque chose qui pourrait être considéré comme de la cyberintimidation.

3. Lien avec la victime

La moitié des répondants disent qu’il s’agissait de quelqu’un de l’école. Les amis ou les anciens amis sont aussi communs.

La plupart des jeunes qui affirment avoir commis des actes de cyberintimidation disent que la victime était quelqu’un de leur école, un ami ou un ancien ami. Moins de répondants disent que la personne qu’ils ont intimidée était anonyme, qu’elle était connue en ligne ou qu’elle était une connaissance. Les parents qui disent que leur enfant a peut-être été victime de cyberintimidation signalent des tendances semblables.

Lien avec la victime de cyberintimidation

Réponse	Jeunes qui ont commis des actes de cyberintimidation (n=65)	Parents de cyberintimidateurs (n=23)
Une personne de l’école	48 %	57 %
Ami ou ancien ami	38 %	43 %
Personne anonyme	20 %	13 %
Une personne connue en ligne	14 %	17 %
Une connaissance	13 %	9 %
Un collègue de travail	9 %	9 %
Un conjoint actuel ou passé	8 %	13 %
Un membre de la famille	7 %	13 %

Jeunes – Q25. Quel lien aviez-vous avec la ou les personnes à l’endroit de qui vous avez peut-être commis des actes de cyberintimidation?

Parents – Q25. Quel lien votre enfant avait-il avec la ou les personnes à l’endroit de qui il a peut-être commis des actes de cyberintimidation?

4. Pourquoi l'a-t-il fait?

Les raisons les plus courantes de le faire sont la colère, le fait de penser que c'était drôle, et le fait de ne pas se rendre compte de ce qui se passe.

Les jeunes qui ont commis des actes de cyberintimidation ont fourni une gamme de raisons pour lesquelles ils commettent des actes de cyberintimidation, notamment la colère, le fait de penser que c'était drôle et le fait de ne pas se rendre compte de ce qui se passe.

Raisons pour commettre des actes de cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=65)
Par colère ou en réponse au fait que les gens sont méchants	21 %
Je croyais que c'était drôle ou ce n'était pas censé être méchant	17 %
Je ne me suis pas rendu compte de ce qui se passait ou du fait que mes propos seraient aussi dommageables.	15 %
Autres	9 %

Jeunes – Q26. En pensant à cet incident où vous avez peut-être intimidé quelqu'un, pourquoi l'avez-vous fait?

Les parents qui disent que leur enfant a peut-être commis des actes de cyberintimidation sont plus susceptibles de dire qu'ils ont confronté l'enfant, qu'ils l'ont discipliné ou qu'ils ont restreint l'accès au téléphone ou à Internet.

Mesures prises par les parents en réponse à la cyberintimidation de leur enfant

Réponse	Parents (n=23)
J'ai confronté mon enfant ou je l'ai discipliné	39 %
J'ai retiré le téléphone de mon enfant et j'ai restreint l'accès à Internet.	17 %
Autres	35 %

Parents – Q26. En pensant à cet incident où votre enfant a peut-être commis des actes de cyberintimidation à l'endroit de quelqu'un, qu'avez-vous fait, le cas échéant?

VII. Réagir à la cyberintimidation

1. Réponse préférée à la cyberintimidation

Les parents sont plus susceptibles de dire qu'ils les appuieraient et qu'ils tiendraient des registres des incidents, tandis que les jeunes sont plus susceptibles de dire qu'ils empêcheraient l'auteur de la cyberintimidation d'agir ou qu'ils ignoreraient l'incident.

Les jeunes sont plus susceptibles de dire qu'ils réagiraient à la cyberintimidation en l'empêchant, en l'ignorant, en parlant à un ami ou à un parent ou en tenant des registres. La plupart des parents disent qu'ils parleraient à leur enfant et qu'ils essaieraient de le soutenir, qu'ils tiendraient des registres sur les incidents ou qu'ils les signaleraient au site où l'incident s'est produit. Les parents sont beaucoup plus susceptibles que les jeunes de dire qu'ils tiendraient des registres, qu'ils signaleraient l'incident au site, qu'ils parleraient aux autorités scolaires ou qu'ils communiqueraient avec la police. Presque aucun parent n'a dit qu'il ignorerait l'incident et qu'il n'interviendrait pas.

Réponses à la cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
J'en parlerais à mon enfant et j'essaierais de le soutenir	-	66 %
Empêcher le cyberintimidateur d'agir	53 %	-
Je montrerais à mon enfant comment empêcher un cyberintimidateur d'agir	-	52 %
Je l'ignorerais et ne réagis pas	43 %	1 %
Je tiendrais des registres des incidents	35 %	60 %
J'en parlerais à un ami	35 %	-
J'en parlerais à un parent	32 %	-
Je le signalerais au site où l'incident s'est produit.	27 %	51 %
J'en parlerais à un enseignant ou aux autorités scolaires	17 %	40 %
Je confronterais le cyberintimidateur directement	17 %	18 %
Je me renseignerais sur les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application	13 %	27 %
Je le signalerais à un employeur ou aux ressources humaines	12 %	-
Je communiquerais avec la police pour le signaler	11 %	51 %
Je ne saurais pas comment répondre ni quoi faire	8 %	3 %
J'irais en ligne pour savoir ce que je dois faire	7 %	25 %
Autres	1 %	1 %
Aucune de ces réponses	1 %	-

Jeunes – Q27. Si vous étiez victime de cyberintimidation maintenant, comment réagiriez-vous?

Parents – Q27. Si l'un de vos enfants était victime de cyberintimidation, comment réagiriez-vous?

Chez les jeunes

- Les femmes sont plus susceptibles de dire qu’elles empêcheraient le cyberintimidateur d’agir, qu’elles tiendraient des registres des incidents, qu’elles parleraient à un ami ou qu’elles le signaleraient au site.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont plus susceptibles de dire qu’ils en parleraient à un parent, tandis que les jeunes plus âgés sont plus susceptibles de dire qu’ils ignoreraient l’incident et ne réagiraient pas.

2. Attitudes générales à l’égard de la cyberintimidation

Les parents et les jeunes sont préoccupés par la cyberintimidation et pensent qu’elle n’est pas prise assez au sérieux.

La plupart des jeunes s’entendent pour dire que la cyberintimidation est un problème croissant et que la plupart des cyberintimidateurs s’en tirent à bon compte et que nous, en tant que société, ne prenons pas la question suffisamment au sérieux. Seulement la moitié d’entre eux disent que, selon eux, les autorités prendraient la chose au sérieux si elle était signalée, ou qu’ils se sentiraient à l’aise d’en discuter avec leurs enseignants.

Perceptions de la cyberintimidation.

Répondants fortement ou plutôt d’accord	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme sur les victimes	89 %	94 %
La plupart des cyberintimidateurs s’en tirent à bon compte	84 %	84 %
Les parents n’ont pas suffisamment d’information sur la façon de gérer la cyberintimidation lorsque cela se produit	-	81 %
Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux	78 %	79 %
Si j’étais victime de cyberintimidation, je me sentrais très à l’aise d’en discuter avec mes parents	66 %	-
Si mon enfant était victime de cyberintimidation, il en parlerait probablement à ses amis avant de m’en parler	-	65 %
Si j’étais victime de cyberintimidation, ou que mon enfant l’était, et que je prenais des mesures pour y faire face, je suis convaincu que le problème disparaîtrait	64 %	50 %
Si je signalais la cyberintimidation aux autorités, je suis sûr qu’elles la prendraient très au sérieux	51 %	65 %
Si j’étais victime de cyberintimidation, je me sentrais très à l’aise d’en discuter avec mes enseignants	48 %	-

Jeunes – Q28. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d’accord ou en désaccord avec les énoncés suivants concernant la cyberintimidation :

Parents – Q28. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d’accord ou en désaccord avec les énoncés suivants concernant la cyberintimidation :

Chez les jeunes

- Les jeunes de moins de 18 ans sont les plus susceptibles de dire qu'ils seraient à l'aise de discuter de la question avec leurs parents, qu'ils sont sûrs que les autorités les prendraient au sérieux et qu'ils seraient à l'aise d'en discuter avec leurs enseignants.
- Ceux qui disent être très sensibilisés à la cyberintimidation sont plus susceptibles d'être d'accord avec la plupart des énoncés, tandis que les jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles de convenir que les cyberintimidateurs ont tendance à s'en tirer à bon compte.
- Les témoins de la cyberintimidation sont plus susceptibles de convenir qu'il s'agit d'un problème croissant, que la plupart des gens s'en tirent à bon compte et que nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.
- Les jeunes qui s'identifient comme ayant une maladie mentale ou comme LGBTQ sont plus susceptibles de convenir que nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.

Chez les parents, les hommes sont les plus susceptibles de croire que le problème disparaîtrait si leur enfant prenait des mesures pour le régler.

3. Connaissance des ressources sur la cyberintimidation

Peu de parents ou de jeunes sont au courant des ressources disponibles.

Deux jeunes sur dix et moins d'un parent sur dix disent qu'ils connaissent des lignes d'assistance ou des sites Web précis vers lesquels se tourner pour obtenir du soutien. Mentionnons Kids Help Line, la police, bullyingcanada.ca et Tel-jeunes.

Ressources sur la cyberintimidation

Réponse	Jeunes (n=800)	Parents (n=600)
Kids Help Line	8 %	3 %
Police	-	2 %
bullyingcanada.ca	1 %	<1 %
Tel-jeunes	1 %	<1 %
Autres	2 %	2 %
Non. Je ne connais aucune ligne d'assistance ou site Web précis.	85 %	92 %

Jeunes – Q29. Si vous ou quelqu'un que vous connaissez étiez victime de cyberintimidation, y a-t-il des lignes d'assistance ou des sites Web en particulier vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

Parents – Q1. Dans quelle mesure estimez-vous que vos enfants sont en sécurité dans chacun de ces endroits?

Annexe A : Méthodologie

La présente recherche est composée de deux sondages en ligne. La première recherche a été menée auprès de jeunes Canadiens de 14 à 24 ans, et nous avons utilisé un échantillon total de 800 répondants. Le deuxième sondage a été mené auprès de parents de jeunes de 10 à 24 ans et comptait un échantillon total de 600 répondants.

Les répondants au sondage ont été choisis parmi les membres inscrits d'un panel en ligne. Étant donné que les échantillons utilisés dans les sondages par panel en ligne sont fondés sur l'autosélection et ne sont pas tirés à partir d'un échantillon probabiliste aléatoire, aucune estimation officielle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Bien que les panels à participation volontaire ne constituent pas des échantillons probabilistes aléatoires, les sondages en ligne peuvent être utilisés pour les sondages auprès de la population générale, à condition qu'ils soient bien conçus et qu'ils utilisent un vaste panel bien entretenu.

Plan d'échantillonnage et pondération

Environics Research a mené des sondages en ligne auprès des Canadiens membres d'un panel en ligne, du 8 au 21 mars 2019. La méthode d'échantillonnage a été conçue pour mener des entrevues auprès de 800 Canadiens de 14 à 24 ans et 600 entrevues auprès de parents d'enfants de 10 à 24 ans. Les quotas et les pondérations ont été établis selon l'âge, le sexe et la région.

Pour obtenir la rétroaction des jeunes répondants, des invitations ont été envoyées aux panélistes dont le profil était celui de parents, à qui l'on a demandé la permission de faire remplir le questionnaire par leurs enfants de 17 ans et moins.

Le tableau suivant représente la répartition des interviews terminées :

Groupe cible	Cible (quotas)	Chiffres réels non pondérés	Chiffres réels pondérés
Jeunes de 14 à 24 ans	800	800	800
<i>De 14 à 17 ans</i>	300	300	309
<i>De 18 à 21 ans</i>	250	250	246
<i>De 22 à 24 ans</i>	250	250	245
Parents d'enfants de 10 à 24 ans	600	600	600
<i>Canada atlantique</i>	40	40	42
<i>Québec</i>	140	140	144
<i>Ontario</i>	230	230	228
<i>Prairies</i>	110	110	108
<i>C.-B.</i>	80	80	78

*Les résultats sont pondérés selon la région, le sexe et l'âge en fonction des données du recensement de 2016.

Conception du questionnaire

Sécurité publique Canada a fourni à Environics des exemples de données de recherche et de campagne de publicité antérieures à utiliser comme documents de référence pour la conception de l'étude. Environics a également fait des recherches sur d'autres sondages sur le sujet. Environics a ensuite conçu des questionnaires à l'intention des jeunes et des parents en consultation avec SP pour s'assurer que ses objectifs de recherche étaient atteints. Après l'approbation des questionnaires en anglais, Environics a pris des dispositions pour que les questionnaires soient traduits en français par des traducteurs professionnels.

Les analystes des données d’Environics ont programmé les questionnaires, puis ont effectué des essais approfondis pour assurer l’exactitude de la configuration et de la collecte des données. Cette validation a permis de s’assurer que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base des sondages. Le système de collecte des données gère les invitations à l’échantillonnage, les quotas et les réponses au questionnaire (instructions « passez à », embranchement et étendues valides).

Le questionnaire final se trouve à l’annexe B.

Travaux sur place

Les sondages ont été menés par Environics à l’aide d’un environnement de sondage en ligne sécuritaire et aux fonctionnalités étendues. Les entrevues ont eu lieu du 8 au 21 mars 2019. La durée moyenne de l’interview était de 10 minutes.

On a donné à tous les répondants la possibilité de répondre aux sondages dans la langue officielle de leur choix. Tous les travaux de recherche ont été menés conformément aux Normes pour la recherche sur l’opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Sondages en ligne et aux normes reconnues de l’industrie, ainsi que la loi fédérale applicable (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

Les données de ce sondage sont pondérées statistiquement pour faire en sorte que l’échantillon soit aussi représentatif que possible de cette population selon les plus récents renseignements disponibles du recensement.

Résultats

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Répartition des appels

Répartition	Jeunes	Parents
Total des invitations (c)	11 018	6 237
Total des formulaires achevés (d)	800	600
Désistement du répondant qualifié (e)	418	115
Disqualifié (f)	505	185
N’a pas répondu (g)	8 994	4 611
Quota rempli (h)	301	726
Taux de contact = (d+e+f+h)/c	18 %	26 %
Taux de participation = (d+f+h)/c	15 %	24 %

Profil du répondant

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des participants au sondage selon les principales variables démographiques et autres variables.

Jeunes	Taille totale de l'échantillon %
Âge	
De 14 à 17	39
De 18 à 21	31
De 22 à 24	31
Sexe	
Femmes	50
Hommes	49
Autres	1
Études	
À l'école secondaire	35
École secondaire	25
Collège ou formation technique	17
Université	21
Travail	
Plein temps	21
Temps partiel	40
Ne travaille pas	39
Langue	
Anglais	79
Français	21

Parents	Taille totale de l'échantillon %
Âge	
Moins de 35 ans	2
De 35 à 49	38
50 et plus	61
Sexe	
Femmes	50
Hommes	50
Autres	<1 %
Études	
Études secondaires ou moins	14
Collège ou formation technique	38
Université	47
Revenu du ménage	
Moins de 40 000 \$	7
De 40 000 \$ à 100 000 \$	36
Plus de 100 000 \$	40

Langue	
Anglais	75
Français	25

Annexe B : Instruments de recherche quantitative

I. Questionnaire pour les jeunes

Page de renvoi

Veillez choisir votre langue préférée pour remplir le sondage / Please select your preferred language for completing the survey.

- 1 Anglais / English
- 2 Français / French

Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), de la législation du gouvernement du Canada et des lois provinciales pertinentes sur la protection des renseignements personnels.

Introduction

Bienvenue à ce sondage sur les expériences en ligne des jeunes Canadiens, y compris la cyberintimidation. Ce sondage s'adresse aux personnes de 14 à 24 ans. Environics Research, une entreprise de recherche indépendante, mène ce sondage au nom du gouvernement du Canada.

Votre participation est volontaire, et vos réponses demeureront strictement confidentielles. Il vous faudra environ 10 minutes pour remplir le sondage.

Il est préférable de remplir le sondage sur un ordinateur ou une tablette. Si vous répondez à ce sondage au moyen d'un téléphone intelligent, veuillez mettre l'appareil en mode paysage (horizontal/latéral) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Si vous avez des questions au sujet du sondage, veuillez communiquer avec NOM d'Environics Research à l'adresse prénom.nomdefamille@environics.ca.

Veillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Contrôle

D1. Quel âge avez-vous?

Menu déroulant numérique (<10 à >80).

SI la réponse à la question D1 se situe entre 14 et 24, PASSEZ À LA QUESTION D2.

SI la réponse à la question D1 est moins de 14 ans, REMERCIEZ LA PERSONNE ET METTEZ FIN AU SONDRAGE

SI la réponse à la question D1 est plus de 24 ans, REMERCIEZ LA PERSONNE ET REDIRIGEZ À LA SECTION DU CONTRÔLE DU SONDRAGE DES PARENTS

D2. De quel genre vous identifiez-vous?

- 1 Homme
- 2 Femme
- 3 De genres variés
- 4 Je préfère ne pas répondre

D3. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

Liste déroulante des provinces et territoires

D4. Pour nous assurer d'inclure des gens de toutes les régions du Canada, quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Question ouverte FSA

Section 2 : Sécurité

Q1. Dans quelle mesure vous sentez-vous personnellement en sécurité dans chacun de ces endroits?

Lire au hasard. Carrousel.

- A À l'école
- B À la maison
- C Dans votre milieu de travail
- D En ligne
- E Marcher seul dans votre quartier

- 1 Pas du tout sécuritaire
- 2 Pas très sécuritaire
- 3 Plus ou moins sécuritaire
- 4 Très sécuritaire
- 9 Ne s'applique pas

Section 3 : Technologie

Q2. Selon vous, combien d'heures par jour passez-vous en ligne?

Question ouverte numérique : heures

Q3. À quelle fréquence utilisez-vous Internet pour toute interaction sociale (les textos, les messages ou le clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou partage sur les médias sociaux)?

- 1 Une fois par heure, plus souvent ou constamment
- 2 Plusieurs fois par jour
- 3 Environ une fois par jour
- 4 Quelques fois par semaine
- 5 Une fois ou moins par semaine
- 6 Jamais

Q4. Lequel des sites ou applications de médias sociaux en ligne qui suivent avez-vous utilisé la semaine dernière?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Facebook
- 2 WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 Twitter
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Xbox Live
- 11 PlayStation Network
- 12 Messagerie texte
- 13 Courriel électronique
- 14 Autre (préciser)
- 15 Je n'utilise pas ces sites ou ces applications.

Ancrage
Ancrage. Exclusif

Q5. Dans quelle mesure chacune des activités sociales en ligne suivantes (comme le clavardage avec des amis, le jeu et l'utilisation des médias sociaux) a-t-elle été une expérience positive ou négative pour vous?

Lire au hasard. Carrousel.

- A Jeu
- B Utilisation des médias sociaux
- C Textos et messages

Échelle de rotation

- 1 Tout à fait positif
- 2 Principalement positif
- 3 Un mélange égal de positif et de négatif
- 4 Principalement négatif
- 5 Tout à fait négatif
- 9 Ne s'applique pas ou ne le fait jamais

Section 4 : Perceptions de la cyberintimidation

Voici maintenant quelques questions sur la cyberintimidation. Dans le présent sondage, le terme « cyberintimidation » désigne l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones intelligents et d'autres appareils pour embarrasser, harceler, menacer, tourmenter ou humilier quelqu'un.

La cyberintimidation comprend ce qui suit :

- Taquiner, injurier, blesser ou dénigrer des personnes
- Diffuser des rumeurs, des renseignements personnels (y compris des photos intimes) ou de faux renseignements en ligne
- Harcèlement, messages menaçants, harcèlement criminel ou prétendre être une personne

Q6. Dans quelle mesure êtes-vous sensibilisé à la « cyberintimidation »? Êtes-vous sensibilisé?

Échelle de rotation

- 1 Très sensibilisé
- 2 Plus ou moins sensibilisé
- 3 Pas très sensibilisé
- 4 Je n'en ai jamais entendu parler auparavant **PASSEZ À LA QUESTION 8**

Q7. Où et comment avez-vous appris l'existence de la cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 De la cyberintimidation vécue personnellement
- 2 Des amis ou des gens que je connais en ligne qui ont été victimes de cyberintimidation
- 3 De l'école ou des enseignants
- 4 Publicités ou messages d'intérêt public à ce sujet
- 5 Nouvelles à ce sujet
- 6 Mes parents
- 7 Autre (préciser) **Ancrage**

DEMANDEZ À TOUS

Q8. À votre avis, dans quelle mesure la cyberintimidation est-elle un problème pour les jeunes au Canada?

Insérez l'échelle horizontale. Échelle de rotation

- 0 = La cyberintimidation n'est pas vraiment un problème.
10 = La cyberintimidation est un problème extrêmement grave

Q9. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il soit courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

Échelle de rotation

- 1 La cyberintimidation est assez rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.
- 2 La cyberintimidation se produit à l'occasion et touche une minorité de jeunes.
- 3 La cyberintimidation est assez courante et touche beaucoup de jeunes
- 4 La cyberintimidation est partout et presque tout le monde en fait l'expérience

Q10. Selon vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Jeunes hommes ou garçons
- 2 Jeunes femmes ou filles
- 3 Personnes transgenres ou de genres variés
- 4 Personnes qui s'identifient comme gaies ou lesbiennes
- 5 Personnes qui sont peu attrayantes physiquement, qui ont un excès de poids ou un poids insuffisant
- 6 Personnes de couleur ou racialisées
- 7 Personnes atteintes d'un trouble d'apprentissage
- 8 Personnes atteintes d'une maladie mentale
- 9 Personnes atteintes d'un handicap physique
- 10 Autres types de personnes (préciser) **Ancrage**
- 11 Tout le monde est tout aussi susceptible d'être victime de cyberintimidation **Ancrage. Exclusif**

Q11. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

- 1 La cyberintimidation est illégale.
- 2 La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce qu'elle comprend.
- 3 Il n'existe aucune loi contre la cyberintimidation. La cyberintimidation est légale.

9 Je ne sais pas.

Section 5 : Vivre la cyberintimidation

Q12. Avez-vous déjà été personnellement victime de cyberintimidation?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas répondre

PASSEZ À LA QUESTION Q 13.

Posez la question Q 12a, puis passez à la section 6.

Posez la question Q 12a, puis passez à la section 6.

Q12a. Dans quelle mesure craignez-vous d'être un jour victime de cyberintimidation? Est-ce que vous êtes...

- 1 Très préoccupé
- 2 Quelque peu préoccupé
- 3 Pas très préoccupé
- 4 Pas du tout préoccupé

Q13. À quand remonte la dernière fois où vous avez été victime de cyberintimidation? Choisir parmi les réponses suivantes :

- 1 Au cours de la semaine dernière
- 2 Au cours du mois dernier
- 3 Il y a un mois jusqu'à trois mois
- 4 Il y a de trois mois à un an
- 5 Il y a plus d'un an
- 9 Je ne me souviens pas

Q14. Où avez-vous été victime de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Facebook
- 2 WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 Twitter
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Xbox Live
- 11 PlayStation Network
- 12 Messagerie texte
- 13 Courrier électronique
- 14 Ailleurs (préciser)

Ancrage

Q15. Lorsque vous avez été victime de cyberintimidation, laquelle des situations suivantes avez-vous vécue?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Injures
- 2 Messages menaçants
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur votre race ou votre origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs au sujet de votre orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs au sujet de votre identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur votre apparence physique
- 9 Commentaires négatifs au sujet de votre trouble d'apprentissage
- 10 Commentaires négatifs au sujet de votre maladie mentale
- 11 Commentaires négatifs au sujet de votre incapacité physique
- 98 Autre (préciser) **Ancrage**
- 99 Je préfère ne pas répondre **Ancrage**

Q16. Quel lien aviez-vous avec la ou les personnes dont vous avez été victime de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Personne anonyme
- 5 Une personne que je connaissais en ligne
- 6 Un conjoint actuel ou passé
- 7 Quelqu'un de l'école
- 8 Un collègue de travail
- 99 Autre (préciser) **Ancrage**

Q17. Sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de la cyberintimidation ne vous a pas vraiment dérangé et que vous l'avez simplement ignorée, et 10 signifie que la cyberintimidation a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé, comment diriez-vous que le fait d'être victime de cyberintimidation vous a touché?

Échelle d'insertion. Échelle de rotation

0 = Cela ne vous a pas dérangé du tout

10 = Cela a été une expérience très blessante

Q18. Qu'avez-vous fait en réponse à la cyberintimidation, le cas échéant?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait. **Ancrage**
- 2 J'ai tenu des registres des incidents.
- 3 J'ai empêché le cyberintimidateur d'agir.
- 4 J'en ai parlé à un parent.
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires.
- 6 J'en ai parlé à un ami.
- 7 J'ai communiqué avec le service de police.
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application.
- 9 Je l'ai signalé à mon employeur ou aux ressources humaines.
- 10 J'ai signalé les incidents au site.
- 11 J'ai confronté le cyberintimidateur directement.

- 12 Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire.
99 Autre (préciser) **Ancrage**

Q19 Que s'est-il passé après que vous ayez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation?

- 1 La cyberintimidation a cessé.
- 2 La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant.
- 3 La cyberintimidation a empiré.

Section 6 : Être témoin de cyberintimidation

Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous déjà été témoin d'une cyberintimidation qui ne vous visait pas (c.-à-d., que vous avez entendu parler d'une cyberintimidation ou que vous avez vu quelqu'un d'autre être victime de cyberintimidation)?

- 1 Oui
- 2 Non **Passez à la section 7**
- 9 Je préfère ne pas le dire **Passez à la section 7**

SI la réponse est OUI

Q21. Quel lien aviez-vous avec la ou les personnes que vous avez vu être victimes de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Personne anonyme
- 5 Quelqu'un que je connaissais en ligne
- 6 Un conjoint actuel ou passé
- 7 Quelqu'un à l'école
- 8 Un collègue de travail
- 99 Autre (préciser) **Ancrage**

Q. 22. Que savez-vous de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

À votre connaissance, en quoi consistait la cyberintimidation dont vous avez été témoin?

- 1 Injures
- 2 Messages menaçants sur le plan physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs sur l'identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur l'apparence physique
- 9 Commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage
- 10 Commentaires négatifs sur la maladie mentale
- 11 Commentaires négatifs sur une incapacité physique
- 97 Autre (préciser) **Ancrage**

- 98 Je ne sais pas. **Ancrage**
99 Je préfère ne pas le dire. **Ancrage**

Q22. Lorsque vous avez vu ou entendu parler d'une personne victime de cyberintimidation, qu'avez-vous fait, le cas échéant?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait. **Ancrage**
2 J'ai parlé à la victime et j'ai essayé de la soutenir.
3 J'en ai parlé à un parent.
4 J'en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires.
5 J'en ai parlé à des amis.
6 J'ai communiqué avec le service de police.
7 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application.
8 J'ai signalé l'incident à mon employeur ou aux ressources humaines.
9 J'ai confronté le cyberintimidateur directement.
10 Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire.
99 Autre (préciser) **Ancrage**

Section 7 : Se livrer à la cyberintimidation

Q24. Avez-vous déjà personnellement fait quoi que ce soit à quelqu'un en ligne d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation ou avez-vous été accusé de cyberintimidation?

- 1 Oui
2 Non **Passez à la section 8**
9 Je préfère ne pas le dire **Passez à la section 8**

SI LA RÉPONSE EST OUI

Q25. Quel lien aviez-vous avec la ou les personnes que vous auriez pu cyberintimider?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Ami ou ancien ami
2 Connaissance
3 Membre de la famille
4 Personne anonyme
5 Quelqu'un que je connaissais en ligne
6 Un conjoint actuel ou passé
7 Quelqu'un de l'école
8 Un collègue de travail
99 Autre (préciser) **Ancrage**

Q26. En pensant à cet incident où vous avez peut-être intimidé quelqu'un, pourquoi l'avez-vous fait?

Section 8 : Réaction à la cyberintimidation – DEMANDER À TOUS

Q27. Si vous étiez victime de cyberintimidation maintenant, comment réagiriez-vous?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Je l'ignorerais et je ne réagis pas. **Ancrage**
- 2 Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire. **Ancrage**
- 3 Je tiendrais des registres des incidents.
- 4 J'empêcherais le cyberintimidateur d'agir.
- 5 J'en parlerais à un parent.
- 6 J'en parlerais à un enseignant ou aux autorités scolaires.
- 7 J'en parlerais à un ami.
- 8 Je communiquerais avec la police pour signaler l'incident.
- 9 J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application.
- 10 Je signalerais l'incident au site où il s'est produit.
- 11 Je signalerais l'incident à un employeur ou aux ressources humaines.
- 12 Je confronterais le cyberintimidateur directement.
- 13 J'irais en ligne pour savoir ce que je devrais faire.
- 98 Autre (préciser) **Ancrage**
- 99 Aucune de ces réponses **Ancrage. Exclusif**

Q28. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants concernant la cyberintimidation

Lire au hasard. Carrousel.

- A Si j'étais victime de cyberintimidation et que je prenais des mesures pour y faire face, je suis convaincu que le problème disparaîtrait.
- B La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes.
- C Si j'étais victime de cyberintimidation, je me sentirais très à l'aise d'en discuter avec mes enseignants.
- D La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte.
- E Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.
- F Si j'étais victime de cyberintimidation, je me sentirais très à l'aise d'en discuter avec mes parents.
- G Si je signalais un incident de cyberintimidation aux autorités, je suis convaincu qu'elles prendraient ma plainte très au sérieux.

Échelle de rotation

- 1 Fortement d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Fortement en désaccord
- 9 Sans objet

Q29 Si vous ou une personne que vous connaissez étiez victimes de cyberintimidation, y a-t-il des lignes d'aide ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

- 1 Non. Je ne connais aucune ligne d'aide ni aucun site Web en particulier.
- 2 Oui, il y en a (VEUILLEZ PRÉCISER) _____

SECTION 9 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Pour terminer, nous n'avons que quelques questions à vous poser à des fins statistiques. Soyez assuré que vos réponses resteront entièrement confidentielles.

D5. Présentement, ...

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 vous êtes étudiant à temps plein
- 2 vous êtes étudiant à temps partiel
- 3 vous n'êtes pas étudiant

D6. Présentement, ...

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 vous travaillez à plein temps
- 2 vous travaillez à temps partiel
- 3 vous ne travaillez pas.

D7. Lequel des choix suivants représente le niveau le plus élevé d'éducation que vous avez complété?

- 1 Moins que le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent ou je suis toujours au secondaire
- 2 Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- 3 Certificat ou diplôme de métier (apprentissage, institut technique, école de métiers ou école de formation professionnelle)
- 4 Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire (autre que les certificats ou diplômes de métiers)
- 5 Diplôme universitaire (de premier cycle)
- 6 Diplôme universitaire de cycle supérieur ou professionnel
- 9 Je préfère ne pas le dire

D8. Vivez-vous actuellement avec au moins un parent ou un tuteur légal?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas le dire

D9. Vous identifiez-vous dans l'un des groupes suivants?

Lire au hasard.

- A Une minorité racialisée
- B Premières Nations, Inuits ou Métis
- C Une personne ayant un trouble d'apprentissage
- D Une personne atteinte d'une maladie mentale
- E Une personne atteinte d'un handicap physique
- F LGBTQ2 : Lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer et bispirituelle

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas le dire

Cela met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, je vous remercie de votre précieuse contribution. Si vous souhaitez en savoir plus sur la cyberintimidation et comment y faire face, veuillez consulter le site suivant : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scr/cbr-scr/cbrbling/index-fr.aspx>

Au cours des prochains mois, les résultats de ce sondage seront disponibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada.

II. Questionnaire des parents

Page de renvoi

Veillez choisir votre langue préférée pour remplir le sondage / Please select your preferred language for completing the survey.

- 1 Anglais / English
- 2 French / Français

Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), de la législation du gouvernement du Canada et des lois provinciales pertinentes sur la protection des renseignements personnels.

Introduction

Bienvenue à ce sondage sur les expériences en ligne des jeunes Canadiens, y compris la cyberintimidation. Ce sondage s'adresse aux parents d'enfants de 10 à 24 ans. Environics Research, une entreprise de recherche indépendante, mène ce sondage au nom du gouvernement du Canada.

Votre participation est volontaire, et vos réponses demeureront confidentielles. Il vous faudra environ 10 minutes pour remplir le sondage.

Il est préférable de remplir le sondage sur un ordinateur ou une tablette. Si vous répondez à ce sondage au moyen d'un téléphone intelligent, veuillez mettre l'appareil en mode paysage (horizontal ou latéral) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Si vous avez des questions au sujet du sondage, veuillez communiquer avec Derek Leebosh d'Environics Research à derek.leebosh@environics.ca.

Veillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Contrôle

D1. Combien d'enfants de 10 à 24 ans avez-vous?

_____ enfants

Aucun.

REMERCIEZ LA PERSONNE ET METTEZ FIN AU SONDRAGE

D2. À quels genres vos enfants de 10 à 24 ans s'identifient-ils?

COCHEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.

- 1 Homme
- 2 Femme
- 3 De genres variés
- 4 Je préfère ne pas le dire

D3. Avez-vous des enfants dans chacune des catégories d'âge suivantes?

- A de 10 à 13 ans
- B de 14 à 17 ans
- C 18 à 24 ans

- 3 Oui
- 4 Non

D4. Est-ce que certains de vos enfants de 10 à 24 ans s'identifient comme étant parmi les groupes suivants?

Lire au hasard. Colonnes et rangées

- A Une minorité racialisée
- B Premières Nations, Inuits ou Métis
- C Une personne ayant un trouble d'apprentissage
- D Une personne atteinte d'une maladie mentale
- E Une personne atteinte d'un handicap physique
- F LGBTQ2 : Lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer et bispirituelle

- 5 Oui
- 6 Non
- 9 Je préfère ne pas le dire

D5. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

Liste déroulante des provinces et territoires

D6. Pour nous assurer d'inclure des gens de toutes les régions du Canada, quels sont les trois premiers caractères de votre code postal?

Question ouverte FSA

Section 2 : Sécurité

Les questions suivantes portent sur vos enfants de 10 à 24 ans.

Q1. Dans quelle mesure estimez-vous que vos enfants sont en sécurité dans chacun de ces endroits?

Lire au hasard. Carrousel.

- A À l'école
- B À la maison
- C Dans leur milieu de travail
- D En ligne
- E Marcher seul dans le quartier.

- 1 Pas du tout sécuritaire
- 2 Pas très sécuritaire
- 3 Plus ou moins sécuritaire
- 4 Très sécuritaire
- 9 Ne s'applique pas

Section 3 : Technologie

Q2. À quelle fréquence vos enfants utilisent-ils Internet pour toute interaction sociale (les textos, les messages ou le clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou partage sur les médias sociaux)?

- 7 Une fois par heure, plus souvent ou constamment
- 8 Plusieurs fois par jour
- 9 Environ une fois par jour
- 10 Quelques fois par semaine
- 11 Une fois ou moins par semaine
- 6 Jamais

Q3. À votre connaissance, lesquels des sites ou applications de médias sociaux en ligne qui suivent vos enfants utilisent-ils?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 16 Facebook
- 17 WhatsApp
- 18 Instagram
- 19 Snapchat
- 20 Twitter
- 21 YouTube
- 22 Twitch
- 23 Discord
- 24 Reddit
- 25 Plateformes de jeu comme Xbox Live, PlayStation ou Steam
- 26 Tumblr
- 27 Messagerie texte
- 28 Courriel électronique
- 29 Autre (préciser)
- 30 Mes enfants n'utilisent pas ces sites ou applications.
- 31 Je ne connais pas les sites ou applications que mes enfants utilisent

Ancrage
Ancrage. Exclusif
Ancrage. Exclusif

Section 4 : Perceptions de la cyberintimidation

Voici maintenant quelques questions sur la cyberintimidation. Dans le présent sondage, le terme « cyberintimidation » désigne l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones intelligents et d'autres appareils pour embarrasser, harceler, menacer, tourmenter ou humilier quelqu'un.

La cyberintimidation comprend ce qui suit :

- Taquiner, injurier, blesser ou dénigrer des personnes
- Diffuser des rumeurs, des renseignements personnels (y compris des photos intimes) ou de faux renseignements en ligne
- Harcèlement, messages menaçants, harcèlement criminel ou le fait de prétendre être une personne

Q4. Dans quelle mesure êtes-vous au courant de la « cyberintimidation »?

Échelle de rotation

- 1 Bien au courant
- 2 Plus ou moins au courant
- 3 Pas très au courant
- 4 Pas du tout au courant

Q5. Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure la cyberintimidation constitue-t-elle un problème pour les jeunes (c.-à-d. les 10 à 24 ans) au Canada?

Échelle d'insertion horizontale Échelle de rotation

- 0 = La cyberintimidation n'est pas du tout un problème.
10 = La cyberintimidation est un problème extrêmement grave

Q6. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes de subir de la cyberintimidation?

Échelle de rotation

- 1 La cyberintimidation est assez rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.
- 2 La cyberintimidation se produit à l'occasion et touche une minorité de jeunes.
- 3 La cyberintimidation est assez courante et touche beaucoup de jeunes
- 4 La cyberintimidation est partout et presque tout le monde en fait l'expérience

Q7. Selon vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Jeunes hommes ou garçons
- 2 Jeunes femmes ou filles
- 3 Personnes transgenres ou de genres variés
- 4 Personnes qui s'identifient comme gaies ou lesbiennes
- 5 Personnes qui sont perçues comme étant peu attrayantes physiquement, ayant un excès de poids ou un poids insuffisant
- 6 Personnes de couleur ou racialisées
- 7 Personnes atteintes d'un trouble d'apprentissage
- 8 Personnes atteintes d'une maladie mentale
- 9 Personnes atteintes d'un handicap physique
- 10 Autres types de personnes (préciser) **Ancrage**
- 11 Tout le monde est tout aussi susceptible d'être victime de cyberintimidation **Ancrage. Exclusif**
- 12 Je ne sais pas. **Ancrage. Exclusif**

Q8. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

- 4 La cyberintimidation est illégale.
- 5 La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce qu'elle comprend.
- 6 Il n'existe aucune loi contre la cyberintimidation. La cyberintimidation est légale.
- 10 Je ne sais pas.

Section 5 : Faire l'expérience de la cyberintimidation

Q9. Dans quelle mesure craignez-vous que vos propres enfants soient un jour victimes de cyberintimidation?
Est-ce que vous êtes...

- 5 Très préoccupé
- 6 Quelque peu préoccupé
- 7 Pas très préoccupé
- 8 Pas du tout préoccupé

Q10. Est-ce que certains de vos propres enfants de 10 à 24 ans ont déjà été victimes de cyberintimidation?

- 1 Oui, un de mes enfants a été victime de cyberintimidation.
- 2 Oui, plusieurs de mes enfants ont été victimes de cyberintimidation.
- 3 Non, mes enfants n'ont jamais été victimes de cyberintimidation. **Passez à la section 6**
- 9 Je préfère ne pas le dire **Passez à la section 6**
- 99 – Je ne sais pas **Passez à la section 6**

SI UN ENFANT A ÉTÉ VICTIME DE CYBERINTIMIDATION À LA Q. 10, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE

Q11. Quel âge avait votre enfant lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?

_____ans, LISTE DÉROULANTE DES JEUNES JUSQU'À 24 ans

SI PLUSIEURS ENFANTS ÉTAIENT VICTIMES DE CYBERINTIMIDATION À LA Q. 10, POSEZ LA QUESTION SUIVANTE

Q11b. *Quel âge avait chacun de vos enfants lorsqu'il a été victime de cyberintimidation?*

Enfant n° 1

_____ans, LISTE DÉROULANTE DES ÂGES JUSQU'À 24 ans

Enfant n° 2

_____ans, LISTE DÉROULANTE DES ÂGES JUSQU'À 24 ans

Enfant n° 3

_____ans, LISTE DÉROULANTE DES ÂGES JUSQU'À 24 ans

Q11c. Quel est le sexe de votre enfant ou de vos enfants qui ont été victimes de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Homme
- 2 Femme
- 3 De genres variés
- 4 Je préfère ne pas le dire

Q12. À quand remonte la dernière fois où vos enfants ont été victimes de cyberintimidation? Était-ce...?

- 1 Au cours de la semaine dernière
- 2 Au cours du mois dernier
- 3 Il y a un mois jusqu'à trois mois
- 4 Il y a de trois mois à un an
- 5 Il y a plus d'un an
- 9 Je ne me souviens pas

Q13. Lorsque votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation, lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont vous l'avez appris?

- 1 Mon enfant est venu me voir tout de suite pour me parler de la cyberintimidation.
- 2 Mon enfant m'a finalement parlé de la cyberintimidation longtemps après que l'incident a commencé.
- 3 Mon enfant ne m'a pas parlé de la cyberintimidation, et je l'ai appris d'une autre source.
- 4 Autre (PRÉCISER) _____

Q14. À votre connaissance, où ou sur quelle plateforme vos enfants ont-ils été victimes de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 15 Facebook
- 16 WhatsApp
- 17 Instagram
- 18 Snapchat
- 19 Twitter
- 20 YouTube
- 21 Twitch
- 22 Discord
- 23 Reddit
- 24 Plateformes de jeu comme Xbox Live, PlayStation ou Steam
- 25 Tumblr

- 26 Messagerie texte
- 27 Courrier électronique
- 28 Ailleurs (préciser) **Ancrage**
- 29 Je ne sais pas **Ancrage exclusif**

Q15. Lorsque votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation, lequel des cas suivants ont-ils vécu?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Injures
- 2 Messages menaçants sur le plan physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs sur l'identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur l'apparence physique
- 9 Commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage
- 10 Commentaires négatifs sur la maladie mentale
- 11 Commentaires négatifs sur une incapacité physique
- 98 Autre (préciser) **Ancrage**
- 99 Je préfère ne pas le dire **Ancrage**

Q16. Comment diriez-vous que la cyberintimidation de vos enfants vous a touché personnellement? Utilisez une échelle de 0 à 10 où 0 signifie que l'expérience que votre enfant a vécue en étant victime de cyberintimidation ne vous a pas vraiment dérangé et que vous l'avez simplement ignorée et 10 signifie que le fait que votre enfant a été victime de cyberintimidation a été une expérience très blessante qui vous a vraiment ébranlé.

Échelle d'insertion Échelle de rotation

- 0 = Cela ne m'a pas dérangé du tout
- 10 = Cela a été une expérience très blessante pour moi

Q17. Selon vous, comment la cyberintimidation a-t-elle touché vos enfants? Utilisez une échelle de 0 à 10 où 0 signifie que l'expérience d'être victime de cyberintimidation n'a pas vraiment dérangé votre enfant et qu'il l'a simplement ignorée, et 10 signifie que d'être victime de cyberintimidation a été une expérience très blessante qui a vraiment secoué votre enfant.

Échelle d'insertion Échelle de rotation

- 0 = Cela n'a pas dérangé mon enfant du tout
- 10 = Cela a été une expérience très blessante pour mon enfant

Q18. Qu'avez-vous fait en réponse à la cyberintimidation de vos enfants, le cas échéant?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Je n'ai rien fait en réponse. **Ancrage. Exclusif** **PASSEZ À LA SECTION 20**
- 2 J'ai tenu des registres des incidents.
- 3 J'ai montré à mon enfant comment empêcher le cyberintimidateur d'agir.
- 4 J'ai parlé à mon enfant et j'ai essayé de le soutenir.
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires
- 6 J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés.
- 7 J'ai communiqué avec le service de police.
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application.
- 9 J'ai signalé les incidents au site.

- 10 J'ai confronté le cyberintimidateur directement.
- 11 Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire.
- 12 J'ai retiré son téléphone, sa tablette ou son ordinateur ou j'en ai restreint l'accès.
- 99 Autre (préciser) **Ancrage**

Q19 Que s'est-il passé après que vous ayez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation de votre enfant?

- 1 La cyberintimidation a cessé.
- 2 La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant.
- 3 La cyberintimidation s'est aggravée.

Section 6 : Être témoin de cyberintimidation

Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin de cyberintimidation visant des jeunes autres que vos propres enfants (c.-à-d., que vous en avez entendu parler ou que vous avez vu cela arriver à un autre enfant)?

- 1 Oui
- 2 Non **Passez à la section 7**
- 9 Je préfère ne pas le dire **Passez à la section 7**

SI LA RÉPONSE EST OUI

Q21. Quel lien aviez-vous avec la ou les jeunes que vous avez vu être victimes de cyberintimidation?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Ami d'un de mes enfants
- 2 Enfant d'un de mes amis
- 3 Enfant avec qui j'ai un lien de parenté (p. ex., nièce, neveu)
- 4 Enfant à l'école de mes enfants
- 5 Enfant dans mon quartier
- 99 Autre (préciser) **Ancrage**

Q. 22. Lorsque vous avez vu ou entendu parler d'une jeune victime de cyberintimidation, qu'avez-vous fait, le cas échéant?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Je n'ai rien fait en réponse. **Ancrage**
- 2 J'ai tenu des dossiers sur les incidents.
- 3 J'ai montré à l'enfant comment empêcher le cyberintimidateur d'agir.
- 4 J'en ai parlé à l'enfant et j'ai essayé de le soutenir.
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou aux autorités scolaires.
- 6 J'en ai parlé aux parents du cyberintimidateur et je les ai confrontés.
- 7 J'ai communiqué avec le service de police.
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application.
- 9 J'ai signalé les incidents au site.
- 10 J'ai confronté le cyberintimidateur directement.
- 11 Je suis allé en ligne pour essayer de savoir ce que je devrais faire.

- 12 J'ai parlé de cyberintimidation à mon enfant.
99 Autre (préciser) **Ancrage**

Section 7 : Se livrer à la cyberintimidation

Q23. Dans quelle mesure craignez-vous que l'un de vos propres enfants puisse un jour faire quelque chose à quelqu'un en ligne d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation? Est-ce que vous êtes...

- 1 Très préoccupé
- 2 Quelque peu préoccupé
- 3 Pas très préoccupé
- 4 Pas du tout préoccupé

Q24. À votre connaissance, certains de vos enfants ont-ils déjà fait quoi que ce soit à une personne en ligne d'une façon qui pourrait être considérée comme de la cyberintimidation ou dont ils ont été accusés de cyberintimidation?

- 1 Oui
- 2 Non **Passez à la section 8**
- 9 Je préfère ne pas le dire **Passez à la section 8**
- 99 Je ne sais pas **Passez à la section 8**

SI LA RÉPONSE EST OUI

Q25. Quel lien votre enfant entretenait-il avec la ou les personnes qu'il aurait pu cyberintimider?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Personne anonyme
- 5 Quelqu'un qu'il connaissait en ligne
- 6 Un conjoint actuel ou passé
- 7 Quelqu'un de l'école
- 8 Un collègue de travail
- 9 Autre (préciser) **Ancrage**
- 10 Je ne sais pas **Ancrage**

Q26. En pensant à cet incident où votre enfant aurait pu intimider quelqu'un, qu'avez-vous fait, le cas échéant, pour y remédier?

Section 8 : Réaction à la cyberintimidation – DEMANDER À TOUS

Q27. Si l'un de vos enfants était victime de cyberintimidation, comment réagiriez-vous?

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Lire au hasard.

- 2 Je l'ignorerais et je ne réagis pas. **Ancrage. Exclusif**
- 2 Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire. **Ancrage. Exclusif**
- 3 Je tiendrais des registres des incidents.
- 4 Je montrerais à mon enfant comment empêcher le cyberintimidateur d'agir.
- 5 J'en parlerais à mon enfant et j'essaierais de le soutenir.
- 6 J'en parlerais à un enseignant ou aux autorités scolaires.
- 7 J'en parlerais aux parents du cyberintimidateur ou je les confronterais.
- 8 Je communiquerais avec les services de police.
- 9 J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application.
- 10 Je signalerais les incidents au site.
- 11 Je confronterais le cyberintimidateur directement.
- 12 J'irais en ligne pour savoir ce que je devrais faire
- 13 Je retirerais le téléphone, la tablette ou l'ordinateur à mon enfant ou j'en restreindrais l'accès.
- 98 Autre (préciser) **Ancrage**

Q28. Indiquez dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec les énoncés suivants concernant la cyberintimidation.

Lire au hasard. Carrousel.

- A Si mon enfant était victime de cyberintimidation et que je prenais des mesures pour y faire face, je suis convaincu que le problème disparaîtrait.
- B La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes.
- C La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte.
- D Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.
- E Si mon enfant était victime de cyberintimidation, il en parlerait probablement à ses amis avant de me parler.
- F Si je signalais un incident de cyberintimidation aux autorités de l'école, je suis convaincu qu'elles prendraient ma plainte très au sérieux.
- G Les parents n'ont pas suffisamment d'information sur la façon de gérer la cyberintimidation lorsque cela se produit.

Échelle de rotation

- 1 Fortement d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Fortement en désaccord
- 9 Sans objet

Q29 Si votre enfant ou une personne que vous connaissez étaient victimes de cyberintimidation, y a-t-il des lignes d'aide ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

- 1 Non. Je ne connais aucune ligne d'aide ni aucun site Web en particulier.
- 2 Oui, il y en a (VEUILLEZ PRÉCISER) _____

SECTION 9 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Pour terminer, nous n'avons que quelques questions à vous poser à des fins statistiques. Soyez assuré que vos réponses resteront entièrement confidentielles.

D7. Quel âge avez-vous?

Menu déroulant numérique de 18 à 99

D8. De quel genre vous identifiez-vous?

- 1 Homme
- 2 Femme
- 3 De genres variés
- 4 Je préfère ne pas le dire

D9 Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint?

Choisissez une réponse seulement.

- 01 – Jusqu'à l'école secondaire
- 02 – Quelques études secondaires
- 03 – Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- 04 – Permis d'apprentissage ou autre diplôme ou certificat de métier manuel
- 05 – Collège, cégep ou certificat ou diplôme non universitaire
- 06 – Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
- 07 – Baccalauréat
- 08 – Diplôme d'études supérieures au baccalauréat
- 99 – Je préfère ne pas répondre

D10 Des catégories suivantes, laquelle représente le mieux le revenu total de votre ménage? C'est-à-dire, la combinaison avant taxes du revenu total de toutes les personnes de votre ménage.

Choisissez une réponse seulement.

- 01 – Moins de 20 000 \$
- 02 – de 20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$
- 03 – de 40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$
- 04 – de 60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$
- 05 – de 80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$
- 06 – de 100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$
- 07 – 150 000 \$ et plus
- 99 – Je préfère ne pas répondre

Cela met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, je vous remercie de votre précieuse contribution. Si vous souhaitez en savoir plus sur la cyberintimidation et les moyens pour y faire face, veuillez consulter la page Web suivante :

<https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/ntnl-scr/cbr-scr/cbrblng/index-fr.aspx>

Au cours des prochains mois, les résultats de ce sondage seront disponibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada.